L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

G. F. WEISSE & Co. Rue de Chartres No 73, Entre Conti et Bienville. — NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 25 AVRIL 1860. — G. F. WEISSE, E. DUVERGER, N. DUFOUR, A. MARRY, Editeurs-Propriétaires.

Nouvelle-Orléans,
MERCREDI MATIN, 25 AVRIL.

Abonnés à la Semaine.

Les porteurs de l'ABEILLE sont autorisés à recevoir des abonnements "à la semaine" à raison de 25 cents pour les six numéros. On paiera aux porteurs.

Ventes à l'encan de ce jour.

Par Biache & Lécuyer, 69, Chartres—Marchandises sèches, caleçons, coton, chemises, marchandises avariées à bord du bateau à vapeur "Arkansas Traveller".

Par E. Roger & Co, au magasin de M. L. Bujac, No 21 Vieille-Levée—Fonds de quincaillerie et de magasin—A midi, à l'Hôtel St-Charles, un lot de terre avec ses améliorations situé au faubourg des Religieuses, Quatrième District.

Par D. E. Morphy, au magasin de MM. Rousseau & Magé, 46 Poydras—Cigares de la Havane.

Par B. Turpin, au magasin de E. Rochereau & Co, 16 et 18, St-Louis—Eaux-de-vie, vins, sardines, &c.—à 5 heures, sur la Levée, en face de la Monnaie—Oranges et limons.

☞ Pour le feuilleton, voir la seconde page.

Les malles du Pacifique.

Les contrats pour la transportation des malles du Pacifique par la voie de terre et par celle des steamers étant sur le point d'expirer, le Congrès se trouve en ce moment saisi de différents projets tendant à substituer un système permanent aux divers services actuels. Tandis que le directeur général des postes demande, dans un but d'économie, l'abandon de toutes les routes de terre et le retour à l'ancien service exclusivement par les steamers et l'isthme, les sénateurs Hale et Gwin proposent différents plans, le premier en faveur de la voie de terre, et le second pour l'établissement d'un service mixte par terre et par mer. Cette question étant d'un puissant intérêt pour le Sud, nous croyons utile d'analyser les différents projets proposés.

On sait qu'il existe trois grandes routes principales sur le continent, conduisant des Etats du centre aux Etats du Pacifique. La plus septentrionale explorée et soutenue par le gouverneur Stevens, a pour point de départ St-Paul, dans le Minnesota, et suit le 49me parallèle jusqu'à Dalles, dans l'Orégon. Cette route n'est pas encore exploitée et a peu de chances de l'être, d'ici à quelques années, d'une façon régulière et qui permette d'assurer le service postal. Ensuite vient la grande route centrale de St-Joseph, Missouri, via Salt-Lake, à Placerville en Californie. C'est celle qui est desservie en ce moment par la malle et l'estafette. Enfin la troisième, ou la route du Sud, s'étend de San Antonio à travers le Texas jusqu'à El Paso, et se dirige à l'ouest en traversant l'Arizona jusqu'au Pacifique. Un service semi-mensuel est également établi par cette voie pour le transport des malles, et les résultats en ont été généralement satisfaisants.

Le sénateur Hale, du New Hampshire, a présenté un bill pour l'établissement d'un service tri-hebdomadaire de St-Louis à Placerville par la route centrale, d'un autre service aussi tri-hebdomadaire, partant de la Nouvelle-Orléans et suivant la route du Sud, et enfin d'un service hebdomadaire de St-Paul aux Dalles par la route du Nord. Le parcours devrait s'exécuter en vingt jours, et toutes les malles seraient transportées moyennant une somme annuelle de $1,200,000, ce qui permettrait de réaliser une économie de $400,000 sur les dépenses actuelles.

A l'appui de ce bill, on soutient qu'il doit donner satisfaction à toutes les prétentions en faisant un partage équitable entre les trois lignes, suivant l'importance des points qu'elles desservent. On ajoute que les entrepreneurs qui exploitent en ce moment les deux routes du centre et du Sud, sont prêts à soumissionner les contrats, et qu'ainsi le nouveau plan s'effectuera sans difficulté.

Mais ce système à triple service ne paraît pas convenir aux Californiens, ou tout au moins au sénateur qui les représente, à M. Gwin. Cet honorable membre a présenté au Sénat trois bills différents. Le premier propose une malle semi-hebdomadaire de St-Louis à Placerville, pour les lettres seulement, à raison de $420,000 par an, puis une malle hebdomadaire pour les lettres de St-Paul à Dalles, à raison de $200,000, et le transfert de la partie du contrat de Butterfield pour le service entre Memphis et Fort Smith, à la ligne de San Antonio et El Paso. Le bill ajoute qu'une malle quotidienne entre Sacramento (Californie) et Portland (Orégon) serait transportée par les entrepreneurs actuels à raison de $100,000 par an. Mais cet acte n'aurait d'effet que si les compagnies des steamers du Pacifique s'engageaient à transporter toute la matière imprimée qui forme 90 pour cent des malles, moyennant $150,000 par an. Cette dernière clause étant peu acceptable, rend le rejet du bill presque certain.

Le second bill, présenté par M. Gwin, établirait une malle tri-hebdomadaire pour les lettres de St-Louis à San Francisco à raison de $600,000 par an, et une malle hebdomadaire complète de St-Paul à Dalles moyennant $150,000 par an, sans préjudice du service par les steamers.

Enfin le 11 avril l'infatigable sénateur dans un troisième bill propose une malle semi-hebdomadaire pour les lettres par la route centrale, le trajet devant s'exécuter en 20 jours, et à raison de $462,000 par an. Il serait loisible au directeur général des postes de rendre le service tri-hebdomadaire ou quotidien en augmentant proportionnellement la compensation. Ce dernier plan laisserait encore subsister le transport de la plus grande partie de la malle par les steamers.

En regard de ces projets qui tendent tous plus ou moins à l'abandon de la voie de mer pour la voie de terre, le directeur général des postes, invoquant la nécessité de l'économie, demande le maintien et le rétablissement de l'ancien système, du transport exclusif par les deux océans et l'isthme de Panama.

A côté des considérations pécuniaires ou commerciales exposées à l'appui de ces différents projets, il y a une raison tirée de la politique qui milite en faveur du service maritime. C'est la nécessité de maintenir en exploitation la route de mer et d'aider par un subside postal à l'entretien des lignes de grands steamers dans les deux océans. Car, bien que tout nous donne lieu d'espérer une paix longue et durable, il faut néanmoins ne rien négliger en vue d'éventualités qui peuvent surgir et amener un conflit comme celui qu'on a eu à redouter lors de l'occupation de l'île San Juan. Or les Etats-Unis ne pourraient songer à secourir leurs Etats du Pacifique par la voie de terre, et il est de la plus haute importance d'avoir des communications rapides et commodes pour l'envoi des troupes. En cas de guerre, d'ailleurs, l'insuffisance de la marine des Etats-Unis nécessiterait l'emploi des steamers particuliers, et il est bon que le gouvernement se ménage cette ressource précieuse en donnant des moyens d'existence, sans excéder de subventionner, sans excédant de dépenses les propriétaires des grands bâtiments à vapeur.

Nous ne nions pas assurément l'importance du maintien des routes postales par la voie de terre. Elles nécessitent toujours une plus active surveillance des régions infestées par les indiens et offrent par cela même une plus grande sécurité aux convois de voyageurs. Elles facilitent les relations entre les points extrêmes et encouragent la colonisation des pays intermédiaires et la fondation de nouvelles villes. La suppression complète du service postal retarderait certainement l'œuvre qui s'accomplit en ce moment et qui tend à raccourcir chaque jour la distance entre les parties civilisées du Kansas et du Nebraska et les confins de la Californie et de l'Orégon. Aussi croyons-nous qu'un système mixte, combiné de façon à ne pas être trop onéreux pour le trésor, serait préférable aux systèmes exclusifs et répondrait à tous les besoins et aux intérêts des particuliers et à ceux de l'Etat.

NOUVELLES DU RIO-GRANDE.

Les journaux de Brownsville du 19 courant nous apportent les détails de l'excursion entreprise dans les premiers jours du mois, par les capitaines Ford et Littleton. Sur l'avis qui leur avait été donné que Cortina était caché à Reynosa avec quelques-uns de ses hommes, ces officiers traversèrent la rivière le 3 avril, avec quatre-vingts hommes, et firent une recherche à Laureñe et à la nouvelle Reynosa. Dans cette dernière place ils trouvèrent des corps armés qui se déclarèrent être les gardes nationales du pays. Les autorités mexicaines niérent la présence de Cortina ou de ses hommes, bien qu'on en eût reconnu plusieurs dans les rangs des gardes nationaux. Les Américains revinrent à Edinburgh, et sur une nouvelle demande adressée à Reynosa pour qu'on leur livrât les hommes de Cortina, on les référa aux autorités politiques à Matamoros. Quelques coups de fusil furent échangés entre les avant-postes des deux troupes sur un bord à l'autre de la rivière, et un Mexicain fut blessé à l'épaule. Ceci paraît avoir été le résultat d'un malentendu, et après un échange de notes entre les deux chefs, le calme se rétablit.

Le 8 avril, le colonel Lee arriva à Edinburgh et demanda de nouveau aux Mexicains d'empêcher tout nouveau rassemblement des bandes de Cortina, sans quoi il irait avec des forces suffisantes les disperser lui-même. Il fut répondu que les hommes de Cortina n'étaient pas comme avant qu'un s'en est fourni la liste; que cette liste avait été remise au capitaine Benavides qui avait ordre d'arrêter tous ceux dont le nom était indiqué, et de les tenir à la disposition du gouvernement suprême de Mexique. Pendant ces pourparlers, les Mexicains avaient barricadé leurs rues, et leur attitude était très belliqueuse.

LE PANOPTICON.—Le propriétaire de cette merveille artistique annonce qu'il continuera encore son exposition pendant une semaine à la salle de l'Armory Hall, rue du Camp. On dit que le panopticon comprend 80,000 pièces mécaniques représentant d'une façon saisissante la grande guerre des Anglais dans l'Inde.

Dépêches télégraphiques,

TRANSMISES A L'ABEILLE.

La convention nationale démocratique. *La convention organisée d'une manière permanente.*

Charleston, 24 avril—Malgré la grande quantité de personnes qui sont arrivées ici pour suivre les sessions de la convention, la ville est tranquille.

Ce matin, à dix heures, la convention s'est réunie et se trouvait assez nombreuse.

La convention s'est organisée d'une manière permanente; on nomma un président (Caleb Cushing du Massachusetts) trente-trois vice-présidents et trente-trois secrétaires dont chacun représente les Etats qui les ont nommés.

Lorsque la convention a été ainsi organisée il s'est élevé une longue discussion qui a fini par amener un amendement aux règlements de la convention de Cincinnati qui consiste à donner à chaque délégué le privilège de voter comme il l'entend.

Cet amendement a été fait parceque plusieurs délégations avaient été obligées de se soumettre à la décision de la majorité.

Le président a formé un comité chargé d'établir une plateforme; ce comité est composé d'un délégué de chaque Etat.

On a passé une résolution pour que la convention adopte une plateforme avant de procéder aux nominations.

La convention a voté à l'unanimité pour que toutes les résolutions doivent être adressées au comité de la plateforme.

Les résolutions passées par la législature de l'Etat de l'Alabama ont été présentées par l'hon. juge Meek et référées au comité de la plateforme.

Le comité de vérification des titres ne s'est pas encore entièrement prononcé.

Les délégués en faveur de Fernando Wood de New-York seront exclus de la convention.

Le comité d'Alabama fera probablement un rapport en faveur de la démocratie *soft shell* de New York, et des délégués de l'Illinois pour Douglas.

On croit généralement que la démocratie *soft shell* votera en faveur de Douglas.

Les délégués de l'Alabama demanderont un code noir.

On cherchera à faire voter pour un candidat avant que le comité pour la plateforme ne fasse un rapport.

La convention va probablement s'ajourner à jeudi.

Le correspondant à Charleston de la *Tribune* de New-York dit que certains signes font présumer défavorablement de la nomination, de Douglas, et que le bruit court que l'Etat de New-York votera pour Hunter de la Virginie.

La combinaison entre New-York et les Etats du Nord-Ouest est maintenant formellement démentie. Tout le Sud se prononcera pour Hunter.

La délégation de la Caroline du Sud a reconsidéré les vues de l'hon. Jefferson Davis du Mississipi et s'est décidée à voter pour Hunter.

La dissolution de la convention semble inévitable si la combinaison donne à Douglas le nombre nécessaire. Six Etats voudraient se retirer et nommer l'hon. Jeff Davis secondé par Fernando Wood et ceux de son parti. L'un des délégués est porteur d'une lettre du président Buchanan, qui demande que l'on ne procède point au vote avant que le comité de la plateforme ait fait son rapport.

Quelques partisans ardents et amis personnels de M. Dickinson veulent le mettre en avant. Il n'aurait de chance que comme candidat en faveur du compromis.

Si une rupture a lieu M. Dickinson aura dix votes de la délégation de New-York.

Les délégués de la Pensylvanie se sont réunis hier soir, et après une session orageuse ont résolu d'abandonner Breckenridge pour Guthrie.

Les délégués du Sud se sont aussi réunis hier, et après une discussion animée sur différentes questions, se sont ajournés à une heure ce matin.

Les délégués de l'Alabama, du Mississippi, de la Floride, de l'Arkansas, du Texas, de la Louisiane, annoncent pompeusement qu'ils ne siègeront point à la Convention si l'on n'accepte pas leur plateforme.

Seconde Dépêche.

Charleston, 24 avril.

L'hon. Caleb Cushing en prenant son siège comme président de la Convention a fait un discours éloquent et patriotique qui a été fort applaudi. On a ensuite consacré une demi-heure aux arrangements relatifs aux vice-présidents et aux secrétaires ce qui a donné lieu à une chaude discussion sur les règlements présentés par le comité d'organisation. Plusieurs délégués du Sud se sont opposés aux règlements.

Au milieu d'une grande agitation, les règlements ont été adoptés par une majorité de cent quatre vingt dix huit votes contre cent.

La résolution présentée hier pour la formation d'un comité sur les résolutions de la plateforme a été appelée à l'ordre du jour et l'on a proposé un amendement à l'effet de ne point voter pour le candidat avant que le comité ait fait son rapport.

Le président s'est alors adressé au comité chargé de la vérification des titres qui a répondu qu'il ne pourrait pas faire un rapport avant demain matin. La convention s'est ensuite ajournée à demain à dix heures.

New-York, 24 avril.—Le correspondant de la *Tribune de New-York* écrit de Charleston qu'il n'y a que la nomination de Hunter de la Virginie qui puisse satisfaire le Sud.

THÉATRE DE L'OPÉRA.—C'est demain qu'a lieu le bénéfice d'une des prima donna du théâtre de l'Opéra, de Mme Marie Pretti. Cette cantatrice possède un merveilleux organe, souple et facile et d'un timbre extrêmement sympathique, et son talent comme musicienne en fait une chanteuse légère du premier ordre. Dans le Barbier de Séville, *Les Diamants de la Couronne*, L'Etoile du Nord, Robert le Diable, Norma, chacun a pu apprécier la facilité avec laquelle elle exécute les roulades les plus difficiles. Ses gammes sont toujours correctes et son chant témoigne d'un goût musical très pur. Le rôle d'Angèle qu'elle doit chanter ce soir est de nature à faire briller toutes les qualités de Mme Pretti. La musique vive et légère d'Auber ne saurait avoir de meilleure interprète.

Il y a bien longtemps que le *Domino Noir* n'a été donné à la Nouvelle Orléans et il sera revu avec plaisir. Mme Pretti aura pour la seconder Mmes Dalmont, Meuniaker et St-Ange et MM. Cabel, Debrinay, Carrier et Jolly. On commencera la représentation par *Le Bonhomme Jadis*, comédie en un acte d'Henry Murger, joué par MM. Petit Delamarre, Alhaiza et Mme Mure chal. Ce charmant spectacle et le talent reconnu de la bénéficiaire attireront sans aucun doute tous les amateurs de bonne musique à l'Opéra.

THÉATRE D'ORLÉANS.—Mademoiselle Durey doit faire sa première apparition ce soir, à ce théâtre, dans deux opérettes: *Mesette ou la Chatte métamorphosée en femme* et *La Rose de St Flour*. Douée d'une physionomie expressive, avec un jeu vif et animé et une voix très agréable, cette charmante Dugazon ne saurait manquer d'obtenir à la salle d'Orléans un grand succès. Elle sera secondée par les artistes du théâtre dans ces deux pièces. On jouera en outre *La Chanoinesse*, et le spectacle sera terminé par une scène exécutée par la señorita Maria, jeune et gracieuse danseuse.

L'OPÉRA ITALIEN.—Les deux représentations que viennent de donner à l'amphithéâtre de la rue St-Charles les artistes de talent qui composent cette troupe, ont eu lieu devant un auditoire nombreux, et l'accueil enthousiaste fait aux premiers sujets justifie la réputation qui les avait précédés. Madame Parodi était déjà une ancienne connaissance pour le public orléanais: sa voix sympathique et pure, et son jeu passionné impressionnent vivement. Ses notes sonores dans le registre inférieur, sont claires, riches et pleines dans le medium et très distinctes dans le registre supérieur. Cette artiste a obtenu un triomphe justement mérité dans *Ernani*.

La signora Alaimo, soprano, a rendu d'une manière remarquable le rôle de *Violetta* dans la *Traviata*. Son organe est flexible et expressif et d'une grande fraîcheur, et son style et sa méthode révèlent une cantatrice de la bonne école italienne.

Le ténor, signor Ibriglia, possède une voix agréable bien que n'ayant pas un grand volume, et nous croyons que la musique de Bellini doit mieux lui convenir que celle de Verdi. Nous devons une mention particulière au signor Gnone, baryton, dont la voix est pleine et sonore et qui s'acquitte avec talent de ses rôles. Nous en dirons autant de la basse, signor Barili, dont l'organe a une remarquable puissance, mais nous l'engagerons à modérer un peu la brusquerie qu'il apporte quelquefois dans son élocution.

Avec un excellent orchestre, dirigé par le signor Ronzoni, et des chœurs chantant avec ensemble, les deux opéras ont été en somme rendus d'une façon tout à fait satisfaisante.

Ce soir la troupe donne *Norma* qui nous permettra d'entendre la signora Parodi dans un de ses beaux rôles.

Correspondance Mexicaine de l'Abeille.

MEXICO, le 8 avril 1860.

Monsieur le Rédacteur,

Je viens d'apprendre qu'un courrier extraordinaire va partir pour Veracruz, et je n'ai le temps que de vous envoyer à la hâte quelques-unes des nouvelles les plus importantes de l'intérieur.

Vous avez le résultat de la campagne de Veracruz, dans une heure, M. Miramon fera son entrée triomphale à Mexico; les canons sont chargés pour la salve, les pétards tout prêts, les clochers envahis par les sonneurs de carillons.

Vous rappelez vous un épisode du règne de Claude très semblable à ce qui se passe en ce moment chez nous: le César, étant allé faire une expédition en Batavie, revint à Rome sans avoir attaqué l'ennemi, mais il rapporta de cette province un grand nombre de coquillages recueillis par ses légions sur le rivage. Le triomphe lui fut décerné pour une conquête si nouvelle, et on le déclara vainqueur de l'Océan. On pourra appeler l'ovation que va recevoir Miramon, le triomphe aux huîtres et aux crabes.

Les derniers courriers venus de l'intérieur, nous apportent des nouvelles désastreuses pour le parti réactionnaire: M. Woll a eu une partie de sa division taillée en pièces à Ameca; Colima a été repris et Guadalajara se trouve menacé d'un siège. Les généraux constitutionnels Uraga et Quiroga ont poussé jusques sous les murailles de San Luis; tout le Bajio est envahi par les troupes fédérales; le général Cobo, est cerné à Oajaca. Le parti clérical a donc maigri considérablement pendant le carême qui vient de finir.

Les pertes matérielles éprouvées par les constitutionnels, sont donc aujourd'hui réparées; l'insuccès de Miramon a consterné les conservateurs, et la dernière évolution du cabinet français a fait perdre tout espoir aux prélats Mexicains. La politique suivie jusqu'à ce jour par M. de Gabriac est réprouvée, et il ne reste aux cléricaux que l'illusion chimérique de la possibilité d'une intervention espagnole.

Vous devez savoir aux Etats-Unis, que la médiation offerte par Lord John Russell, est appuyée par la France; mais ces messieurs du cabinet mexicain ont répondu que la proposition qui leur est faite de proclamer la liberté civile et religieuse équivaudrait à un suicide; il faut donc penser que les deux puissances européennes se retireront en présence de l'obstination des cléricaux et abandonneront le règlement des questions pendantes à la discrétion de M. Buchanan.

Le gouvernement de Miramon vient de lancer une curieuse protestation contre le coup de main du capitaine Jarvis dans les eaux de Anton Lizardo; c'est un modèle d'insolence et de mauvaise foi.

De nouveaux attentats ont été récemment commis par un certain général clérical nommé Silverio Ramirez. A son entrée à Zacatecas, il décréta une contribution forcée qui frappait surtout le commerce étranger. Les consuls anglais et français refusèrent de payer; et ils furent très cavalièrement envoyés en prison. Pendant leur absence forcée, leurs comptoirs furent violés, leurs caisses ouvertes avec effraction et les agents de Ramirez, mettant la main dans les sacs, en enlevèrent $5,000; 2,000 au consul français et 3,000 à l'anglais. Ces messieurs sont à Mexico depuis deux jours, et M. Miramon va avoir au début, paille à partir avec M. Mathew. C'est le seul chef de légation qui ait hérité des drôles de cléricaux et leur impose quelque respect.

Les étrangers résidant à Mexico sont très agités: le cabinet de Miramon vient de nous frapper d'une nouvelle contribution tellement exorbitante, que le commerce ne peut plus tenir; on parle de fermer les comptoirs et les magasins. Nous devons ce système de persécution et de spoliations aux encouragements et à l'appui donné aux cléricaux par M. de Gabriac. Tant que la France ne rappellera pas cet homme pour le juger et le condamner, nous ne serons que des parias taillables à merci, sans droits, sans garanties.

En résumé, il semble que la révolution touche à un terme, et nous applaudirons de grand cœur à l'avènement de la paix, quelle nous vienne de France, d'Angleterre ou des Etats-Unis.

CHRONIQUE LOCALE.

COUR SUPRÊME.—La Cour Suprême a rendu, lundi, les décrets suivants:

Smith, Harris & Co vs Nathaniel Amacker.—Décret renversé et nouvelle audition de cause.

Oliver Palmer vs. Bernard Kendig.—Décret maintenu.

Vincent & Co. vs. J. M. D. Gautier.—Décret maintenu.

Bowers & Jamison vs. E. Shiff, L. Millaudon et A. Lesseps. Les demandeurs sont propriétaires de l'habitation Cuton située à onze milles au dessus de la ville et desséchée par un bayou naturel qui traverse l'habitation Bousecours appartenant aux défendeurs. Ceux-ci ayant fait combler ce bayou à la ligne qui sépare les deux terres, les demandeurs leur demandèrent $34,000 de dommages.—Le décret a été renversé et les défendeurs ont reçu l'ordre de rouvrir le bayou. Les demandeurs devront combler tous les fossés de leur habitation. Le tribunal a ordonné une nouvelle audition de cause quant au montant des dommages.

Célestine Forée, f. c. l., vs. Gustave Vallarbe et al.—Appel mis hors de cour.

Glasserian Clark et son mari vs. Pauline Hébert, veuve Kirkland.—Décret maintenu.

Benjamin F. Holden vs. le bateau *Jacob Traber*.—Décret renversé.—Le tribunal accorde $350 au demandeur.

Jos. Tojacque vs. M. Welsheimer et H. Bloise.—Dommages pour arrestation illégale.—Décret maintenu.

Adonis Petit vs. G. L. Rousseau.—Décret maintenu.

Municipalité No 3 demandant l'ouverture de la rue Claiborne; Cordeviolle & Lacroix et Pierre Vougué, appel.—Le décret allouant $300 pour la propriété de Cordeviolle & Lacroix est maintenu. La cour a alloué à Vougué $1500 au lieu de $1200.

Mme B. Cohn vs Antonio Gosia. Vente d'un esclave rendu poitrinaire. Le défendeur est condamné à payer $120, plus $62 pour frais de médecin. Le défendeur devra en outre acquitter les frais encourus dans les deux cours.

Elijah C. Baxter vs la Société des Filles de Charité de St Vincent de Paule—La réclamation du demandeur est repoussée.

Succession de John Rice; Fergus Gardère, syndic, opp. et appel. vs W. Rice, curateur et al.—Appel mis hors de cour.

Jesse Crawford vs Nathaniel Graves et autres.—Décret renversé. Réclamation de la valeur de quinze esclaves partis maintenant d'une habitation pendant l'administration du beau-père. Le tribunal condamne le demandeur à rendre les esclaves et payer $30 de loyer par mois du 30 août 1856 jusqu'à ce qu'ils soient rendus.

Adolphe Masureau vs Benjamin Kendig.—Décret renversé. La cour condamne les défendeurs à payer $600 avec intérêt.

Geo. W. Munday vs Jos. H. More.—Décret renversé.

Henry Murray vs J. M. Kennedy.—Réclamation de $400 pour l'arrestation de Wm H. Wilder—Décret maintenu.

L. E. Hertwig vs J. W. Reach—Décret maintenu.

Succession de John Spears.—F. J. Hutzler et al, vs Solomon Benjamin, adm.—Décret maintenu.

CONSEIL DE VILLE.—Le Conseil de Ville a siégé hier.

Aldermen.—Le voyer a approuvé plusieurs demandes de pavage en pierres carrées, entre autres celle de propriétaires de la rue des Remparts.

Le contrat pour le pavage, en pierres carrées, des deux côtés de la rue Tréme, a été rejeté. Les Assistants l'avaient déjà rejeté.

Une résolution des Assistants approuvant le contrat pour le pavage du Passage de la Bourse en pierres carrées a été adoptée.

M. De Labarre a présenté et le Board a adopté une résolution nommant un comité des deux Boards, lequel devra s'occuper de l'admirable rapport du Dr Chas Delery, médecin de la ville, sur l'état de l'asile des fous.

La question de changer en marché la sous-station de la ville a été soumise de nouveau au comité.

Le Board a décidé que le Parc serait embelli.

Une résolution par laquelle les Assistants ordonnaient de disposer "ostensiblement des rues Canal et Dryades, pour une station, a été adoptée.

ALDERMEN ASSISTANTS.—Le Trésorier a annoncé dans son rapport hebdomadaire, qu'il restait en caisse une somme de $8,820.

Le contrôleur de rues a adressé une lettre au Board relativement au mauvais état des bateaux destinés à recevoir les immondices, et une autre lettre dans laquelle il recommande d'annuler le contrat qui avait été fait avec Coward pour macadamiser les rues au-dessus de la rue du Canal.

Le Board a prié l'avocat de la ville de faire savoir au Conseil s'il doit accepter un rapport le dernier jeu qui accorde la charte à la Compagnie du Gaz jusqu'en 1880 pourvu que la Compagnie consente à poser 15 milles de tuyaux de plus dans le faubourg. Les travaux auraient lieu à raison de 5 milles par an.

Le Board a adopté la résolution des Aldermen au sujet du rapport du Dr Delery.

Une résolution qui autorise MM. S. D. Marcel et autres à faire bâtir un nouveau marché dans le Quatrième District, est adoptée, à la condition que le terrain devra être acheté au nom de la ville.

Le contrôleur a été chargé de vendre un contrat pour les pavages de la rue des Magasins en pierres diagonales.

Une résolution du comité des rues et débarcadères, ordonnant la construction de quatre nouveaux ponts, a été adoptée ainsi que plusieurs autres.

DÉBIT DE LIQUEURS A DES ESCLAVES.—Julia Schoettler, femme de Fred Schneider, propriétaire d'un cabaret de l'encoignure Bienville et Claiborne, a été jugée par MM. F. Van Rosten, Victor Burthe et B. Seiry, qui l'ont acquittée. Elle était accusée d'avoir vendu des boissons alcooliques à Tom Taylor, esclave de M. Wood, le 28 février, et à un autre, officier de police du Premier District était le délateur.

L'officier Frederick Junes a arrêté hier Santiago Gallarran (frère de José Galarran) qui tient un cabaret au coin des rues Robin et la Levée. Il l'accuse d'avoir vendu des liqueurs, le 13 février, à William et Lewis, esclaves de M. Parker, et le 17 février, à Emilie, esclave de Mme Bouligny.—Galarran a fourni un cautionnement pour répondre de sa comparution le 5 mai.

L'HABEAS CORPUS.—W. F. Hutchinson (rue de Chartres, No 31) qu'un affidavit accusait, devait le recorder Summers, d'avoir rendu calomnieusement contre M. John F. Gream, directeur du Théâtre des Variétés, un passage d'un article scandaleux que publierait, disait-il, le "National Police Gazette," a demandé hier un writ d'habeas corpus au juge Duvigneaud. Il a été relâché parce que les lois de l'Etat ne considèrent pas comme un délit ce simple projet de diffamation.

COUP DE COUTEAU, etc.—John Martin est accusé devant le recorder du Troisième District d'avoir blessé John Lavigne d'un coup de couteau. Il a été arrêté sur l'autre rive du fleuve par les officiers Happy et Marceur.

John Hastings est plaint d'avoir été coupé à la tête, avec un couteau de chasse, par Fritz Bernard dans la rue des Champs Elysées. Bernard est en prison.

EXQUETE.—M. Borsquez, député du coroner, a pratiqué, hier, la levée du corps de l'homme qui est mort subitement, lundi soir, dans le Beer Saloon de Bandler. Il se nommait Carl Kolb, était bavarois et avait 47 ans. Il était musicien et était ici depuis peu. Verdict, apoplexie causée par l'intempérance.

ESCLAVES NOYÉ.—M. C. D. Yancey, de la presse à coton d'Union, a dit, hier, au lieutenant Dryden, avoir appris que son esclave Joe avait été poursuivi, lundi soir, par un policeman, qu'il s'était jeté au fleuve et qu'on supposait qu'il s'était noyé.

COMMIS INFIDÈLE.—Un anglais qui s'appelle Daniel et était employé, depuis une semaine, par le Dr. James, rue de la Douane, a disparu, lundi soir, emportant de quinze à vingt piastres en argent, une montre en or, une montre en argent, trois habits et quatre pantalons.

LA MORT DE LOUIS DITRY.—L'enquête a eu lieu hier matin—M. Washington Baldwin a fait la déclaration suivante:

Dimanche, entre minuit et 1 heure, je revenais du Beer Garden de la Promenade Carondelet, avec le défunt, L. Ditry, J. O. Lawrence et Bob Kennedy. Lorsque nous arrivâmes près de l'encoignure Claiborne, Ditry dit à Lawrence: "maintenant que vous avez de l'argent, payez à Bob ce que vous lui devez." Lawrence lui répond, il l'explique: "vous feriez mieux de me payer ce que vous me devez et de me laisser régler mes comptes moi-même." Là-dessus, ils se prirent de querelle; je m'approchai d'eux, je leur parlai et, pensant les avoir calmés, je rejoignis M. Kennedy. Je croyais qu'ils plaisantaient. Ditry tomba sur moi peu après, en me disant: "Jack m'a tué", et tomba dans mes bras. J'appelai au secours et fus un de ceux qui transportèrent le blessé au poste Tréme. Lorsque Ditry vint à moi, blessé, nous étions dans la rue Claiborne, entre la Promenade Carondelet et la rue St-Pierre. Lawrence s'enfuit aussitôt. Les seules personnes qui fussent présentes dans le moment sont Kennedy et moi. Nous procédions Lawrence et Ditry de vingt à vingt-cinq pas. Quand je m'approchai d'eux pour les pacifier, Ditry n'était pas en colère, il riait; Lawrence semblait courroucé. Lawrence, après avoir frappé Ditry, passa près de moi en courant. "vous l'avez tué", lui criai-je. Il ne me répondit rien et ne s'arrêta pas. Lorsque Lawrence fut arrêté et conduit au poste, il déclara que le défunt l'avait frappé; je ne dis que ce n'était pas vrai, car je ne crois pas que Ditry l'ait frappé. Il plaisantait lorsque je le vis avec Lawrence. Il ne s'écoula pas plus de deux à trois minutes entre le moment où je les avais quittés et celui où Ditry fut blessé.

Robert Kennedy, gardien de la maison de pompe Orléans No 21, a donné le même témoignage que Baldwin, mais ne comprenant pas le français, il ignore ce qu'a dit le défunt après avoir été poignardé.

Le verdict accuse Jackson O. Lawrence du meurtre de *Louis Ditry*. Le député du coroner a fait l'affidavit devant le recorder Bandi.

PREMIÈRE COUR DE DISTRICT.—L'Avocat de District a demandé la mise en liberté de Peter Conway, accusé de port d'armes. Les témoins de la poursuite ont quitté la ville.

G. B. Bazell, voleur, qui a failli entrer d'un coup de, dont le doigt de l'officier John James et qui était accusé d'assaut avec intention de tuer, s'est reconnu coupable d'assaut et batterie.

Henry Jenkins a été déclaré coupable de larcin. Il avait enlevé quinze piastres de la poche d'Edward Bertel et lorsqu'il fut arrêté, il avoua sa faute et empreinte quinze piastres pour rendre ce qu'il avait volé.

Richard Bussham, h. c. l., accusé d'assaut et batterie, ne s'étant pas présenté en Cour, le cautionnement de $300 signé par James Jordan, h. c. l., a été déclaré forfait.

John Henry, arrêté par l'officier Thoard, pour s'être enivré et s'être battu dans les rues et sur qui l'on avait trouvé un pistolet chargé, sera jugé de nouveau, le jury n'ayant pas pu s'entendre.

RECTIFICATION.—Nous avons fait une erreur en annonçant que M. Théophile Abadie avait eu des jeunes gens qui ont assailli M. Victor Ducour dans la rue Dumaine. Nos confrères n'ont pas frappé, mais, après lecture, il a conduit chez lui deux per... faire panser ses blessures.

ACCUSATION D'INCENDIE.—M. V. Decoux, sergent de police du Deuxième District, a arrêté, hier matin, l'esclave Lisa, qui est accusée d'avoir mis le feu à une maison habitée par M. Marks et située dans la rue Miro, entre Ste-Anne et Dumaine. On sait que cette propriété et celle de M. Cardeilhac, ont brûlé dimanche dernier.

Il paraît que Lisa était la maîtresse de M. Marks. Depuis le mariage de ce dernier, elle a menacé trois fois d'incendier la maison et, à différentes reprises, a menacé Mme Marks. Samedi, à une heure avancée, on l'a vue errant dans le voisinage et, peu d'instants après, le feu se déclarait chez M. Marks.

M. Marks est restaurateur au marché Tremé. Il a communiqué ces faits à M. John Youenne qui, pensant avoir recueilli des preuves suffisantes, a prié M. Decoux d'opérer l'arrestation.

Lisa appartient à Juliette Richard, f. c. l. Lorsqu'elle est arrivée au cachot, M. Youenne l'a interrogée; elle a nié avoir jamais vécu avec M. Marks, avoir insulté sa femme ou proféré des menaces quelconques contre lui. Elle a ajouté qu'elle n'était pas dans le voisinage samedi soir.

EUROPE.

Nous avons reçu, hier, par la malle du soir, nos journaux européens, apportés par l'*Arago*. Nous y puisons les détails de nouvelles déjà données et le texte de plusieurs documents intéressants.

Voici comment la *Gazette de Lausanne* raconte l'expédition dirigée par quelques habitants du canton de Genève contre la Savoie:

"C'est à quatre heures du matin qu'une bande d'environ 300 hommes, commandée par Jhn Perrier, s'est emparée du bateau à vapeur l'*Aigle* No 2, stationné au Grand-Quai, et après avoir, par la violence, contraint l'équipage à partir, s'est dirigée vers Thonon, avec l'intention, paraît-il, d'y opérer un débarquement pour soulever les populations, dans l'intérêt prétendu de la cause suisse.

"Là il serait descendu à terre une douzaine d'hommes qui ont envahi un cabaret, dans lequel ils paraissent être restés jusqu'au passage du vapeur l'*Italie*, qui, faisant son service régulier, s'est dirigé vers Evian et sur lequel ils sont montés. Dans cette dernière ville, l'*Aigle* avait également déposé une vingtaine d'individus qui s'y sont livrés, comme leurs collègues de Thonon, à de copieuses libations. L'*Aigle* changeant de route, se serait alors porté sur Ouchy avec le reste de la bande, d'où il s'est dirigé vers le Bouveret (Valais) par la côte suisse.

"Pendant ce temps, les débarqués d'Evian, qu'avaient rejoints ceux de Thonon, avaient pris le parti de remonter sur l'*Italie*, qui revenait de Genève.

"A 4 heures et demie du soir, M. le colonel fédéral Ziegler, qui arrivait, a fait embarquer sur le *Guillaume Tell* les chasseurs du 20e accompagnés de trois commissaires de police. Le *Guillaume Tell* a attendu que l'*Italie* fût entrée dans les eaux genevoises pour l'accoster. Un commissaire de police, faisant connaître ses pouvoirs, a donné l'ordre de transborder de l'*Italie* sur le *Guillaume Tell* tous les individus, au nombre de 30 environ, qui avaient pris part à cette expédition, ce qui s'est opéré sans la moindre résistance de leur part. Un d'entre eux, qui avait réussi à se cacher à bord de l'*Italie*, a été saisi par la police au moment où ce bateau arrivait à Genève.

"Les prisonniers amenés par le *Guillaume-Tell* ont été, au moment de leur débarquement, placés entre deux rangs de chasseurs que précédait une escouade de gendarmes, et conduits ainsi à l'Hôtel de Ville, au milieu d'une foule immense qui témoignait unanimement son indignation contre les auteurs d'une tentative dont le premier effet, si elle avait eu le moindre résultat, aurait été de jeter Genève et la Confédération tout entière au milieu des complications les plus désastreuses.

"M. le colonel fédéral Ziegler, accompagné de son état-major, était arrivé nanti de pouvoirs étendus par le conseil fédéral, qui envisage l'événement qui vient d'avoir lieu comme du ressort de la juridiction fédérale. M. le colonel Ziegler, à l'arrivée des prisonniers, a fait procéder immédiatement à une instruction préparatoire, à la suite de laquelle les prévenus ont été maintenus en état d'arrestation.

Une dépêche de Genève datée du 31 mars, ajoute ce qui suit:

Le colonel Ziegler a écrit aux autorités fédérales que l'expédition organisée par les fruitiers n'avait aucune importance. Une trentaine de ces individus ont déjà été ramenés captifs à Genève.

Le gouvernement de ce canton et une assemblée populaire, qui comptait plus de 6,000 personnes, ont condamné cet attentat. Une instruction est commencée contre ceux qui y ont pris part.

Nous lisons dans la revue politique de l'*Indépendance* du 3 avril:

L'appel adressé par la Suisse aux puissances garantes des traités de 1815, et la demande qu'elle leur a faite d'examiner, dans une Conférence, sa réclamation au sujet de la cession des districts neutralisés de la Savoie à la France, ont reçu un accueil favorable. Une dépêche de Berne nous annonce que l'Angleterre, l'Autriche, la Prusse et la Russie appuient ou accepteraient l'idée de réunir une Conférence à laquelle la question serait soumise, et une communication faite hier soir à la Chambre des Communes d'Angleterre par lord John Russell, confirme implicitement cette nouvelle.

Les élections en Savoie pour la nomination des députés au Parlement de Turin sont terminées, et, par suite de l'abstention du parti national français, elles ont donné ce résultat que, sur 16 collèges, 16 ont élu des représentants favorables à l'annexion. Ces députés seront présents parmi aux premières délibérations de l'Assemblée italienne, puisqu'ils ne doivent pas sans connaître la séparation, ils rentreront dans leur patrie. D'ici là, l'organisation française pourra fonctionner et les nouveaux départements dont se composera alors la Savoie seront appelés à nommer leurs députés au Corps Législatif par la voie du suffrage universel. Ce programme est tracé par le *Patrie*, il est conforme à ce que nous avions fait pressentir. Dans l'arrondissement de Nice les choses ne se passeront pas autrement, et leur succès y est d'autant mieux assuré que, d'après tous les renseignements recueillis nous-mêmes, les habitants de ce pays sont favorables à leur réunion à la France, sauf toutefois la ville de Nice elle-même. Là le parti italien domine, mais il devra se courber devant la force des faits accomplis et devant la double volonté de la France et du Piémont.

Il n'y a pas eu en France de révocation du concordat. Voici le paragraphe publié par le *Moniteur* qui avait donné lieu à cette rumeur par suite d'une fausse interprétation du mot *rappeler*:

"Le gouvernement croit, dans les circonstances actuelles, devoir rappeler la disposition suivante de la loi organique du concordat:

"Aucune bulle, bref, rescrit, décret, mandat, provision, ni autres expéditions de la cour de Rome, même ne concernant que les particuliers, ne pourront être reçus, publiés, imprimés ni autrement mis à exécution sans l'autorisation du gouvernement."

La *Patrie* publie les deux notes suivantes:

"Une dépêche télégraphique privée, datée de Gênes le 30 mars, annonce, d'après de précédentes nouvelles de Naples du 26, que l'armée napolitaine allait passer la frontière du gouvernement de Naples se disait disposé à donner sa démission.

"Une correspondance de Naples même du 27 et une dépêche télégraphique du 28, confirment ces faits et nous apprennent de la manière la plus positive qu'à ces deux dates, le gouvernement du roi des Deux Siciles avait décidé de s'avancer jusqu'à la frontière des Etats Romains et qu'il rentrerait sur la défensive dans ses Etats.

"La même source d'information nous apprend qu'aucun ministre n'avait donné sa démission et qu'il n'y avait eu à Naples qu'une reprise partielle de guerre: le vaisseau anglais de 91 canons *Orion*, et le vaisseau à vapeur de la marine royale *Hongrois*, de 84 canons, qui porte le pavillon du contre-amiral Nordman. La ville de Naples continuait à être tranquille."

"On a annoncé que la France venait d'acquérir la principauté de Monaco. Il est possible que des négociations dans ce but aient été commencées; mais, jusqu'à présent, aucun résultat n'a été obtenu, dans ces conditions, nous croyons que jusqu'ici elles n'ont pu en avoir.

"La principauté de Monaco a une superficie de 130 kilomètres carrés et une population d'environ 8,000 habitants. Sa capitale, Monaco, est construite sur un rocher au pied de la Méditerranée, à douze kilomètres de Nice. Il y a deux autres villes qui sont Menton et Rochebrune.

"Cette principauté a été érigée en apanage pour la famille Grimaldi, d'origine génoise, et à l'extinction des membres de cette famille, leurs droits ont été réversés sur les ducs de Valentinois, qui la possèdent encore aujourd'hui. En 1641, elle fut placée sous la protection de la France, dont le protectorat a été remplacé, il y a quarante-cinq ans, par celui de la Sardaigne, qui administre directement les villes de Menton et de Rochebrune."

"On a parlé inexactement d'un fait qui vient de se passer. Une bande de Genevois, au nombre d'environ 300 hommes, s'est embarquée sur deux navires à vapeur pour envahir le Chablais et le Faucigny. Les Savoisiens, en force sur les bords du lac de Genève, ont énergiquement repoussé les Genevois."

Une dépêche de Vienne du 3 avril confirme le refus fait par le roi de Naples d'occuper les Etats Romains. En voici le texte:

"Le gouvernement vient de recevoir de Naples l'avis officiel qu'en aucun cas les troupes napolitaines n'entreront sur le territoire romain.

"Le prince Petrulla a été reçu aujourd'hui en audience par l'empereur."

Une dépêche télégraphique parlait d'une manifestation nouvelle projetée à Rome, à la suite de l'affaire du Corso, et contremandée ensuite, pour ne pas provoquer de collision avec les troupes françaises. Voici la traduction de l'imprimé distribué par le comité national, pour donner avis de la modification apportée à ce projet:

"Romains!

"L'injure qui vous a été faite est atroce et sanglante, et c'est avec justice que vous en désirez et en voulez obtenir vengeance. C'est une tâche par-dessus tout ingrate que celle de modérer la bouillante colère d'un peuple généreux qui se voit exposé aux derniers affronts de la part du plus méprisable des gouvernements, mais dans la vie publique comme dans la vie privée, il est nécessaire de savoir souffrir et de réprimer parfois les élans subits de la passion, en attendant le moment où elle pourra éclater avec succès. Certes, s'il s'agissait de montrer aux cléricaux que vous ne craignez point leurs sicaires, armés de poignards par ces ministres du Christ, avec une cruauté inconnue à l'Autrichien et au Bourbon, la preuve, vous le savez, ne serait ni longue ni difficile; mais il s'agit de soustraire pour toujours Rome à leur joug. Le moment d'obtenir ce résultat ne tardera pas à venir, mais il n'est pas encore venu. Présentement un mouvement violent, quel qu'il soit, serait inopportun, soit parce qu'il pourrait accroître les difficultés des augustes défenseurs de la cause nationale, soit parce qu'il pourrait nous mettre en collision avec des soldats français, auxquels vous devez, comme Italiens, tant de reconnaissance.

"Donc, *pour le moment*, sachez montrer de la prudence, et, quand vous serez appelés à l'épreuve, ceux qui vous provoquent verront si vous avez du courage. Quiconque, malgré cela, vous excite en ce moment à une revanche et à des entreprises violentes, sert la cause du gouvernement. Ils voudraient faire couler de nouveau le généreux sang romain, qui, au lieu de profiter à la patrie, lui serait préjudiciable. Repoussez les insinuations insensées qui servent les vues de l'Autrichien et de la cause cléricale, ennemie de notre régénération."

Le prince de Carignan a adressé aux Toscans, sous la date du 30 mars une proclamation qui, en substance, s'exprime comme suit:

"Toscans, le roi comprend la grandeur de la mission que vous lui avez confiée d'unir vos destinées à celles des autres peuples qui lui ont élevé au trône national. Je répondrai à la confiance de Sa Majesté, dont la ferme résolution est de faire votre bonheur et de vous rendre aussi heureux que vous méritez de l'être.

Les dépêches qui suivent contiennent le discours du roi de Sardaigne à l'ouverture du parlement:

TURIN, lundi soir, 2 avril.

Ouverture du parlement.

"Messieurs les sénateurs, messieurs les députés,

"La dernière fois que j'ai ouvert le Parlement au milieu des douleurs de l'Italie et des dangers de l'Etat, la foi en la justice divine m'encourageait à bien augurer de nos destinées.

"Dans un court espace de temps, une invasion a été repoussée, la Lombardie a été affranchie par de glorieux actes d'héroïsme, l'Italie centrale a été délivrée par l'admirable constance de ses populations, et aujourd'hui je vois ici réunis autour de moi les représentants du droit et des espérances de la nation.

"Tous ces avantages, nous les devons à un allié magnanime, à la bravoure de ses soldats et des nôtres, à l'abnégation des volontaires, à la persévérance et à la concorde des populations, et nous en rendons hommage à Dieu, car, sans son assistance surhumaine, on n'accomplit aucune entreprise mémorable, ni pour les générations présentes, ni pour les générations futures.

"Par reconnaissance envers la France, pour le bien de l'Italie, afin de consolider l'union de deux nations qui ont une communauté d'origine, de principes et de destinée, un sacrifice étant nécessaire, j'ai fait celui qui coûtait le plus à mon cœur, en réservant le vote des populations et l'approbation du Parlement, en observant, par rapport à la Suisse, les garanties du droit international, et j'ai signé un traité consacrant l'annexion de la Savoie et de l'arrondissement de Nice à la France.

"Nous aurons encore beaucoup de difficultés à surmonter, mais, soutenu par l'opinion publique et par l'amour des populations, je ne laisserai violer ni amoindrir aucun droit, aucune liberté.

"Ferme, comme mes ancêtres, dans les sentiments catholiques et dans le respect dû au chef suprême de la religion, si l'autorité ecclésiastique a recours aux armes spirituelles pour des intérêts temporels, je trouverai dans ma conscience et dans les traditions de mes aïeux la force nécessaire pour maintenir entière la liberté civile et mon autorité dont je ne dois compte qu'à Dieu et à mes peuples.

"Les provinces de l'Emilie ont reçu une organisation conforme à celle qui existait anciennement, mais la Toscane, qui a des lois et des usages qui lui sont propres, il fallait des dispositions provisoires et particulières.

"Le temps et la rapidité des événements ont empêché de préparer les lois qui devront assurer et consolider le nouvel Etat.

"Dans la première période de cette législature, vous n'aurez à discuter que les propositions les plus urgentes. Puis, mes ministres prépareront, avec tout le soin indispensable, les projets sur lesquels vous aurez à délibérer dans la seconde période.

"Fondés sur le Statut, sur l'unité politique, militaire et financière, et sur l'uniformité des lois civiles et pénales, la liberté progressive des l'administration des provinces et des communes rendra aux peuples italiens cette belle et vigoureuse existence, qui, sous d'autres formes de civilisation et d'équilibre européen, était le cachet de l'autonomie des municipes, aujourd'hui en désaccord avec la constitution des grands Etats et avec le génie de la nation.

"Messieurs les sénateurs, messieurs les députés,

"En nous occupant d'une organisation nouvelle, et en ne cherchant dans les vieux partis que le souvenir des services rendus à la cause commune, nous appelons à une noble rivalité toutes les opinions sincères pour atteindre notre but suprême, le bonheur du peuple et la grandeur de la patrie, qui n'est plus l'Italie des communes ni celle du moyen âge, qui ne doit plus être un champ ouvert aux ambitions étrangères, mais l'Italie des Italiens."

Voici le texte de plusieurs dépêches qui complètent les nouvelles les plus intéressantes que nous puissions donner dans ce numéro:

Le journal l'*Ami de la Religion* a reçu un deuxième avertissement pour un article de l'abbé Bisson contenant, disent les considérants, une attaque formelle contre le concordat.

Hier a eu lieu la présentation au Corps Législatif du budget de 1861. Les recettes sont évaluées à 1,845 millions, et les dépenses à 1,844 millions.

MARSEILLE, mardi, 3 avril.

La nouvelle donnée par une dépêche télégraphique de Rome disant que les individus arrêtés lors de l'échauffourée du 19 avaient été relâchés sur la demande des officiers français, est inexacte.

Le *Journal de Rome* publie une lettre du général de Goyon déclarant que plusieurs journaux ont reproduit inexactement les faits qui se sont passés le 19.

On ne peut admettre, ce que les journaux prétendent, que les officiers français aient eux-mêmes livré des individus arrêtés par les gendarmes pontificaux.

Le général proteste contre cette supposition qu'il déclare incompatible avec la discipline. "Tous, dit-il, nous avons le sentiment des devoirs que notre empereur nous a inspirés, en nous confiant l'honorable et protectrice mission de seconder le pape de tout notre pouvoir."

LONDRES, lundi soir, 2 avril.

Sir C. Lewis a fait connaître ce soir à la Chambre des Communes la réponse de la reine à l'Adresse votée par cette Chambre, sollicitant la Couronne de prendre des mesures pour l'abrogation réciproque, en Angleterre et en France, des lois maritimes.

La reine a promis de prendre des mesures.

LONDRES, mardi, 3 avril.

Lord John Russell a communiqué à la Chambre des Communes la déclaration anglaise à M. Thouvenel, portant que l'Angleterre sépare la question des provinces neutralisées de celle de l'annexion. Il a dit que l'Angleterre, en réponse à la demande de la Suisse, a exprimé aucune objection à une Conférence européenne.

"L'article 2 du traité conclu avec la Sardaigne, a ajouté le ministre, oblige l'empereur Napoléon à s'entendre avec les puissances pour les parties neutralisées de la Savoie; espérons donc que des propositions satisfaisantes pour la Suisse et pour les puissances seront faites à la Conférence."

La *Gazette de Darmstadt* publie la dépêche suivante du ministre des affaires étrangères de France à l'ambassadeur de cette puissance près la cour de Saint-James:

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES, DIRECTION POLITIQUE.

Paris, le 19 mars 1860.

A S. Exc. M. le comte Persigny, ambassadeur de France à Londres.

Monsieur le comte!

Par la dépêche que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire sous le numéro 23, vous m'annoncez que vous avez remis à lord John Russell la communication du gouvernement de l'Empereur, en date du 13 de ce mois, relative à la Savoie et au comté de Nice; et vous ajoutez que le principal secrétaire d'Etat de S. M. Britannique s'est réservé de prendre l'avis du conseil avant de nous faire connaître la réponse du gouvernement anglais. En attendant, je crois utile de revenir avec vous aujourd'hui sur un point que j'ai toujours traité avec lord Cowley, et sur lequel je lui ai soumis la plupart de nos correspondances antérieures et d'insister particulièrement sur une objection qui s'est produite dans les discussions engagées.

On allègue, et c'est en cela que j'ai à vous entretenir, que les paroles de Sa Majesté pour semer la défiance. Mais ces arrangements représentent-elles sur des faits et existe-t-il véritablement un rapport entre notre position à l'égard des Alpes et notre situation sur le Rhin? Dans tout, les traités de 1815 avaient constitué au Nord un état de choses sans ressemblance avec celui qui subsistait encore au jour d'hui sur le versant ouest des Alpes. Le royaume des Pays-Bas avait été établi sur nos frontières sous forme à celle d'où dérive la délimitation territoriale de la Sardaigne. Comme la Sardaigne, il avait la garde de positions qui lui permettaient de livrer les approches et les entrées de notre territoire à des armées étrangères.

Après une durée de quinze années, les arrangements ont été profondément modifiés avec le concours des grandes puissances elles-mêmes. La Belgique a été fondée, et sa neutralité reconnue par l'Europe, couvre depuis lors toute la partie de nos frontières qui se trouvait précisément la plus exposée et pour laquelle la France pouvait nourrir de légitimes inquiétudes.

En un mot, ce que les traités de 1815 présentaient de menaçant pour nous dans le Nord, n'est plus qu'un souvenir relégué dans l'histoire par la Conférence de Londres. Nous n'avons plus de ce côté aucune espèce de garantie à réclamer, et notre système de défense, appuyé sur nos places fortes les plus importantes, nous met entièrement à l'abri des dangers analogues à ceux avec lesquels nous aurions plus que jamais à compter sur un autre point si le Piémont, dans ses proportions nouvelles, restait en possession de territoires qui donnent accès au cœur même de l'empire. Sur le Rhin, le péril a disparu, tandis qu'il s'est accru dans les Alpes.

Ainsi les situations que l'on essaie d'assimiler n'offrent aucune ressemblance, et les considérations si puissantes qui nous obligent à réclamer l'annexion de la Savoie, sont sans aucune application possible à l'état de choses dans l'est et dans le nord de la France. Cette combinaison complétera celle que l'Europe elle-même a adoptée, en effaçant la dernière trace de stipulations manifestement conçues dans un esprit de défiance et d'agression à notre égard: et loin d'y trouver un motif d'inquiétude, l'Allemagne n'aura lieu d'y voir qu'une nouvelle condition de stabilité et de durée pour la paix.

Je vous prie, monsieur le comte, de vouloir bien donner lecture de cette dépêche à lord John Russell et de lui en laisser une copie.

Agréez, etc. (Signé) THOUVENEL.

PAROISSE DES NATCHITOCHES.—Nous lisons dans l'*Union des Natchitoches* du 19 courant:

Depuis trois jours, une pluie bienfaisante est venue féconder nos terres altérées depuis si longtemps. Le coton et le maïs qui n'avaient levé que dans quelques rares habitations, vont bientôt sortir du sol et promettre à nos planteurs une riche récolte.

Notre rivière qui commençait déjà à être navigable pour les grands bateaux est aujourd'hui presque à sec.

Décédé hier en son domicile, à Alger, L. AMANT DELCAZAL. L'enterrement se fera aujourd'hui 25 avril, à quatre heures de l'après-midi. Les amis et connaissances de la famille sont priés d'y assister, sans autre invitation.

ATTENTION.

☞ Stock de quincaillerie.—L'attention particulière des acheteurs est appelée sur la grande vente de quincaillerie, laquelle a lieu, ce matin, à 10 heures, par E. Roger & Co, au magasin de M. L. Bujac, No 21, rue de la Vieille-Levée.

VENTE A CRÉDIT.

☞ Marchandises sèches, chemises, caleçons, &c.—Nous appelons l'attention des acheteurs à la vente de marchandises sèches, chemises, caleçons, etc., qui aura lieu aujourd'hui à 10 heures du matin, au magasin d'encan de Biache & Lécuyer, No 69 rue de Chartres.—Conditions à la vente.

☞ L'attention des marchands en gros, des détaillants et des consommateurs est appelée sur les cigares de choix de la Havane que D. E. Morphy, encanteur, vend ce matin, à 10 heures et demie, au magasin des importateurs bien connus, MM. Rousseau et Magé, No 46, rue Poydras. En consultant les catalogues, on verra que le stock est composé des meilleures marques qui se fabriquent à la Havane.

☞ Les catalogues de cigares de la Havane pour la vente à l'encan de MM. Gume et Masloh, sont maintenant prêts. On les livre au No 47 rue des Magasins, ou au No 32, rue Tchoupitoulas.

☞ Oranges et Limons—L'attention du commerce est appelée sur la vente à l'encan, par Bernard Turpin, de la cargaison de la barque Reman, consistant en 2000 caisses oranges et 2000 caisses limons, laquelle aura lieu aujourd'hui, à 5 heures, sur la Levée, en face de la Monnaie, 2me district.

☞ Nous appelons l'attention du commerce sur la vente à l'encan, par Bernard Turpin, d'eaux-de-vie françaises, vin de Bordeaux, Xerès, Porto, &c., rhum de la Jamaïque et de Ste-Croix, bière anglaise, London Porter, &c., laquelle aura lieu aujourd'hui à 10½ heures au magasin de MM. E. Rochereau & Co, Nos 16 et 18, rue St-Louis.

Affection pulmonaire.

On ne saurait nier l'inutilité des remèdes ordinaires pour cette fatale maladie qui, étant essentiellement due à l'accumulation, &c. de la nourriture, ne peut être vaincue que par un remède qui renouvelle les forces nutritives. Ce médicament, c'est le SIROP PÉRUVIEN dont les principaux ingrédients agissent directement sur le sang et avancent le mal toutes les fois que la chose est possible.

Baltimore, 15 juillet.

Chers messieurs—Je prends plaisir à vous parler du sirop péruvien. Lorsque vous me donnâtes la première bouteille de ce remède, je souffrais d'une forte toux accompagnée de sueurs pendant la nuit, du manque d'appétit et d'une faiblesse qui augmentait journellement. Peu de jours après, avant d'avoir fini la seconde bouteille, ma toux diminua, les sueurs cessèrent, l'appétit me revint et avec lui plus de forces que je n'en avais eu depuis un an. Je me sentis assez fort pour faire à pied une seule longue fatigue, tandis qu'auparavant je ne pouvais parcourir qu'une petite distance.

A vendre, à la Nlle-Orléans, en gros et en détail, par J. WRIGHT & Co, Agents généraux.

21 avril—25, 27. Nos 21 et 151, rue de Chartres.

LES VERS, MALADIE FATALE!—Les mauvaises savent que les vers sont la cause de la plupart des maladies fatales. Ils produisent la dysenterie, la diarrhée, les convulsions, la congestion, l'idiotisme, &c. Arrêtez le mal à temps en vous servant du VERMIFUGE CAMBDEN DE WINER, remède souverain qui ne peut nuire en quoi que ce soit au malade.

A vendre, à la Nlle-Orléans, en gros et en détail, par J. WRIGHT & Co, Seuls propriétaires.

21 avril—25, 27. Nos 21 et 151, rue de Chartres.

Arrêtez cette affreuse toux.

Mures sauvages et Goudron.

☞ Ce remède connu sous le nom de composé de MÛRES SAUVAGES ET DE GOUDRON, DU Dr DAVIS a fait plus de bien que toutes les autres préparations. Il guérit de la consomption, de la toux, du rhume, de l'asthme, des bronchites, de l'influenza, du catarrhe, de la pleurésie, du croup, de la coqueluche, des douleurs à l'estomac, au côté, etc.

On peut dire consciencieusement que le malade ne sera pas désappointé. Il lui est permis d'espérer beaucoup, car la guérison doit être infailliblement la récompense de sa patience et de sa persévérance.

A vendre à la Nouvelle-Orléans, en gros et en détail, par J. WRIGHT & Co, 21 et 151, rue de Chartres.

Agence générale pour le Sud. Toutes les demandes doivent leur être adressées. 23 avril—25, 27

☞ Les personnes aux HABITUDES SÉDENTAIRES éprouvent souvent à la tête une lourdeur qui les met dans l'impossibilité soit de travailler, soit de se distraire. Les PILULES DE WILSON, pour les maux de tête, sont d'une grande efficacité pour cela. Des milliers de personnes qui s'en sont servies pendant des années leur ont dû d'être délivrées de tous leurs maux provenant de l'estomac.

Préparées et à vendre par B. L. FAHNESTOCK & Co, droguistes et propriétaires du VERMIFUGE DE B. L. FAHNESTOCK, No 60, encoignure Wood et Fourth streets, à Pittsburg.

A vendre à la Nouvelle-Orléans en gros et en détail, par J. WRIGHT & Co, Agents généraux, 21 et 151, rue de Chartres.

25 avril—23, 25, 27

Bureau du Trésorier de l'Hôpital de Charité.

Nouvelle-Orléans, 24 avril 1860.

Aux Médecins et Chirurgiens.

Les administrateurs de l'Hôpital de Charité éliront, le lundi, 7 mai 1860, les médecins et les chirurgiens de cette institution, pour six mois.

Les demandes de ceux qui désirent être inscrits doivent être adressées au bureau du trésorier, le jour de l'élection avant midi.

Wm G. AUSTIN, M. D., Secrétaire.

25 avril—jusq 7

PERDU

UN billet tiré par J. Levy, à l'ordre de Blancard & Maillot, de la somme de $171 30/100, daté du 15 courant.

Le public est prié de ne pas le négocier, le paiement en ayant été arrêté. 25av—

Avis.

LES personnes qui doivent à l'ancienne maison JACOB & DUSSUMIER sont prévenues que leurs comptes ont été remis entre les mains du soussigné qui est chargé d'en toucher le montant. Les comptes non payés seront bientôt mis en Cour.

E. MALUS, No 69, Vieille-Levée. 25av—

Avis.

LES soussignés ont transporté leur bureau au No 21, rue CONTI. 25av—6t B. & A. SOULIÉ.

MAGNOLIA WHISKY—50 barils Magnolia whisky, et 40 ½ fûts, en débarquement et à vendre par E. TIBAUT, 25, rue de la Vieille-Levée.

A vendre à l'amiable pour dissolution de société.

L'ÉTABLISSEMENT connu sous le nom de FORGE ET CHANTIER DE CHARRONAGE situé rue des Français, entre Victoire et Moreau. Cet établissement est un des mieux situés et mieux achalandés de Troisième District.

Pour les conditions s'adresser sur les lieux, à J. AURIANNE.

Si d'ici au jeudi, 10 mai 1860, l'établissement n'est pas vendu à l'amiable, il sera mis à l'encan, le jeudi, à 10 heures et demie du matin, par Chs E. Forstall. 24av—

Un des meilleurs emplacements de la ville pour la vente de marchandises sèches.

Les magasins Carrollton à louer.

LA bâtisse en briques, à trois étages, à l'encoignure des rues Poydras et Baronne.

La bâtisse en briques, à trois étages, touchant à la susdite et située dans la rue Poydras. Le tout est occupé actuellement par MM. U. Larrouté & Co.

Ces magasins sont réparés et transformés, seront loués séparément et c'est nécessaire.

On les livrera le 1er novembre prochain.

Pour les conditions, &c., s'adresser à SAMUEL J. PETERS, No 117, rue Gravier. 24avr—

Demande de place.

UN jeune homme qui a quinze ans d'expérience dans les affaires, demande une place de vendeur, de teneur de livres ou de commis de dehors dans une maison de commission ou autre. Il peut fournir les meilleures garanties. S'adresser, par lettre, à Z., au bureau de ce journal. 24av—6t

A vendre,

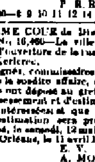

UNE jolie propriété, à un mille et demi au-dessus de Carrollton, paroisse de Jefferson, mesurant 2 arpents de face au fleuve, sur 40 arpents de profondeur; ensemble une grande maison et dépendances, un grand jardin potager. Cette propriété est entourée en pieux de bois à 18 arpents.

Conditions—Un tiers comptant et la balance à 1 et 2 ans de crédit, en billets portant 8 pour cent d'intérêt.

S'adresser, No 90, Passage de la Bourse, à 24 av—6t S. GUINAULT.

A tous ceux que cela pourrait concerner.

LES soussignés, commissaires nommés par l'honorable Sixième Cour de District de la Nouvelle-Orléans pour évaluer et estimer les dommages causés par l'ouverture ou l'élargissement de la rue du Camp, de la rue Felicity à la rue De Lacy, lesquels se proposent de procéder à l'estimation des bénéfices et des dommages, ont fait le tableau d'évaluation, et qu'ils ont déposé ledit rapport au greffe de la cour le 21 avril prochain (1860) d'où il sera remis à la cour le 21 avril prochain, ledit rapport.

JNO. A. WATKINS, J. B. WARNER, F. R. REISER.

24 avril—30—8 9 10 11 12 14

DEUXIÈME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—No 16,069.—La ville de la Nouvelle-Orléans demandant l'ouverture de la rue Dauphine, de l'Esplanade à la rue Kerlerec.

Les soussignés, commissaires d'évaluation et d'assessement dans la susdite affaire, donnent avis par les présentes qu'ils ont déposé au greffe de ladite Cour, leur tableau d'assessement et d'estimation, pour l'inspection des parties intéressées et que ledit tableau d'assessement sera présenté à la Cour, pour être confirmé, le samedi, 12 mai 1860.

Nouvelle-Orléans, le 11 avril 1860.

E. WILTZ, A. MOREL, J. F. LAIZER, Commissaires.

12avril—10,20,27,28,30, 1 et 2 mai

A vendre pour cause de départ.

LE CAFÉ situé encoignure Dauphine et Ste-Anne, ensemble l'installation, meubles, boissons, billard, etc, avec le privilège d'accorder à l'acquéreur un bail de un, deux, ou trois ans, comme il le jugera convenable.—Le café est très bien situé, et la maison et dépendances dans la cour en parfait état.

Pour termes et conditions, s'adresser sur les lieux. 24 avril—6

Avis aux Entrepreneurs Constructeurs

LA mort de M. A. Sampson avec lequel la société française de Bienfaisance avait contracté pour la construction de son nouvel asile, ayant rompu le contrat passé avec lui à cet effet;

Avis par le présent est donné aux entrepreneurs et constructeurs, que de nouvelles soumissions cachetées seront reçues pour la dite construction, au bureau de M. Paul Lacroix, rue Toulouse, où les plans et cahier des charges sont déposés.

Les soumissions seront reçues jusqu'au 2 mai, à 4 heures P. M.

Par ordre du Président, 24avril—au2mai F. PICARD, Secrétaire.

Cuisinière.

ON demande, pour une petite famille, une femme qui sache faire la cuisine. On exigera de bonnes recommandations. S'adresser à la Pharmacie, au coin des rues Conti et Bourbon. 24 avril—3

LES soussignés ont formé entre eux, à partir du 19 avril courant, une société en commandite pour les achats et vente de blanes dites de l'Opelt, suivant acte au rapport de A. Ducatel, notaire en cette ville, en date du 19 avril courant.

H. A. SHUERMANN, STENIER & MARINONI, en commandite. 24avril—3

Saucissons! Saucissons!

EN débarquement du navire Nuremberg—2 caisses saucissons de Lyon. A vendre par CAMILLE LACOSTE, 24 av 209, rue Royale, enc. Dumaine.

Neufchatels! Neufchatels!

EN débarquement du navire Nuremberg, du Havre—30 douzaines Neufchatels. A vendre par CAMILLE LACOSTE, 24 av 209, rue Royale, enc. Dumaine.

Nouveau Magasin de Groceries CAMILLE LACOSTE

A L'HONNEUR de faire savoir au public et à ses amis qu'il ouvre aujourd'hui son magasin de groceries, vins et liqueurs, au No 209, rue Royale, encoignure Dumaine. On trouvera constamment chez lui un assortiment de groceries, vins et liqueurs, un assortiment aussi varié que bien choisi. 9av—

EN magasin—300 barriques vin rouge pour familles; 30 barriques vin blanc; 50 tierçons vin blanc; 200 caisses vin rouge; 220 do vin blanc Haut-Sauternes; 40 do absinthe E. Pernault; 30 do absinthe Berger; 10 do kirsch; 10 do curaçao; 35 do marasquino; 17 paniers guignolet d'Angers; 15 caisses Hostetter's bitters; 230 paniers anisette, Lefebvre et Bottard; 30 caisses cherries à l'eau-de-vie; 100 do prunes do; 100 do fruits assortis do; 100 do fruits au jus; 25 do fruits au jus, 24 1/2 bites; 20 paniers champagne; 40 do champagne, 24 ½ btes; 30 do champagne, 46½ btes; 20 cognac, J. Robin; 10 do Triomphe & Co; 20 do diverses marques; 2 pipes Holland, Gin; 2 ponchons rhum de la Jamaïque; 10 barils Porto; 20 barils madère; 1,200 cigares de la Havane.

A vendre par E. DECHAMPS, 23 av No 20, rue Royale.

AVIS AUX ARCHITECTES CONSTRUCTEURS ET AUTRES

A VENDRE—Un élégant escalier double en chêne de Hollande, avec rampe en bronze doré &c, &c, autrefois dans le fond du magasin des consignés et faisant dernièrement l'un des plus beaux ornements de la ville. S'adresser au 15 juin prochain. J. LEVOIS & Co, 18mars—3f de s, et 3psup Enc. Canal & Bourbon.

AVIS JUDICIAIRE.

ÉTAT DE LA LOUISIANE—Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans—L'Etat de la Louisiane, à tous ceux que ces présentes concerneront—Salut: Attendu que Jules Druilhet ayant acheté à une vente faite par Chs E. Forstall encanteur, la propriété ci-après décrite, s'est adressé au greffier de cette Cour en date du vingt-quatrième jour d'avril de l'année 1860, pour un avis conformément à un acte de la Législature de l'Etat de la Louisiane, intitulé, "Acte relatif aux monitions et à la manière de procéder, approuvé le 13 mars 1838."—Qu'il soit connu, et toutes personnes intéressées sont par ces présentes sommées au nom de l'Etat de la Louisiane et de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, qui pourraient avoir droit à la propriété ci-après décrite, en conséquence d'un défaut de forme dans l'ordre, le décret ou le jugement de la Cour, en vertu duquel la vente a été faite, ou d'une irrégularité ou illégalité dans l'estimation, l'avis ou le temps et le mode de la vente, ou pour une autre cause quelconque, de venir faire voir, dans trente jours à dater de la publication du présent avis, pourquoi la vente ainsi faite ne serait pas confirmée et homologuée.

La dite propriété fut vendue par l'encanteur susdit, le dix-huitième jour de février, de l'année 1860, en vertu d'un décret de cette Cour rendu le 9 de janvier, de l'année 1860, dans l'affaire de la succession de Raymond Palmino—No 15,872, du docket de cette Cour, à laquelle vente Jules Druilhet s'est rendu acquéreur pour le prix de sept mille sept cents piastres.

Description de la propriété d'après le transfert judiciaire, savoir:

Un lot de terre, situé en cette ville, Second District, dans l'îlet compris entre les rues St-Pierre, Remparts, Orléans et Bourgogne, désigné par le No Deux, sur un plan dressé par F. A. Tourné et déposé en cette étude, sous le No Trente-six, du livre six des plans. Le dit lot de terre mesurant en pieds américains, vingt-cinq pieds deux pouces et trois lignes de face à la rue Bourgogne, sur quatre-vingt-quatorze pieds de profondeur entre lignes parallèles, borné d'un côté par le No Un, formant encoignure à la rue St-Pierre, et de l'autre côté par le No Trois, ensemble, tous les bâtiments, constructions &c.

En foi de quoi j'ai signé mon nom et apposé le sceau du greffe, ce 24 avril 1860. OCTAVE MOREL, 25 avril—3,15,24 Député Greffier.

CHEMISES PURE TOILE.

A bon marché! A bon marché!

Belles, fines, admirablement confectionnées.

ARTICLE INCOMPARABLE.

Chemises pure toile à $27 la douz.

Venant aussi d'être reçu:

VRAIES CHEMISES FRANÇAISES PURE TOILE

TRÈS BELLES,

CHEMISES A FIORELLA BREVETÉES,

De toutes les qualités, de $12 à $30 la douzaine.—Plus de quarante différentes grandeurs. La façon est garantie.

Articles de toilette

DANS TOUS LES GENRES,

POUR PRINTEMPS ET ÉTÉ,

Et de toutes grandeurs pour hommes et enfants.

S'ADRESSER AU PALACE STORE.

ALFRED MUNROE & CO. *Story Building,* 21av—6f Coin Camp et Commune

Vêtements d'enfants—Vêtements d'enfants

MAGNIFIQUE ASSORTIMENT,

Nouveaux articles! Nouveaux genres!

S'ADRESSER AU PALACE STORE.

ALFRED MUNROE & CO. *Story Building,* 21av—6f Coin Camp et Commune

MALLES DE VOYAGE,

VALISES,

SACS DE VOYAGE,

MALLES POUR DAMES.

Venez examiner l'assortiment du "PALACE CLOTHING STORE"

ALFRED MUNROE & CO, *Story Building,* 21av—6f Coin Camp et Commune

LES MACHINES A COUDRE

DE FINKLE & LYON,

Dont

ON GARANTIT LA SUPÉRIORITÉ SUR TOUTES LES AUTRES

Pour l'exécution de toute ... de couture,

La plus sûr comme la plus grossière,

—Sont en vente chez

ALFRED MUNROE & CO. *Story Building,* 21av—6f Coin Camp et Commune

Le Dr G. W. LAWRENCE

MÉDECIN RÉSIDENT

DES SOURCES CHAUDES

DE L'ARKANSAS.

LE Dr LAWRENCE s'empresse de répondre à tous les médecins ainsi qu'aux malades du dehors qui désirent le consulter. Il prépare en ce moment un traité sur les propriétés curatives des eaux de l'Arkansas. Pour sa consultation, il réclame respectueusement le public aux membres de l'Association médicale américaine. 22 avril—3m

A vendre par le soussigné, pour clore diverses consignations, 300 barriques VIN ROUGE crûs suivants:

120	barriques	VIN ROUGE	entre No 6, année	1858
30	do	do	St-Estèphe, St-Emilion	1858
19	do	do	St-Georges, St-Emilion	1856
15	do	do	cru St-Emilion	1856
20	do	do	do do	1857
24	do	do	cotes de Bourg	1857
20	do	do	Tronne	1857
20	do	do	St-Estèphe, St-Emilion	1858
30	do	do	divers marques	1857

Les marchandises ci-dessus qui ne seront pas vendues d'ici au 10 mai, seront vendues à l'encan ce même jour.

A. VERNEUIL, 22avril—15f No 45, rue Ste-Anne

Demande de pension.

UN jeune homme désire trouver une chambre et la pension pour la saison d'été, dans une famille française. Il préférerait une maison particulière. S'adresser aux initiales H. T. à ce bureau. 22 avril—2f

AVIS.

LE soussigné prévient le public de ne rien vendre à Mme Anne, parce qu'il ne paiera aucune dette qu'elle pourrait contracter. Il prévient aussi le public que la personne qui donnera asile à sa fille ou la recevra en pension, sera poursuivie devant les tribunaux, son enfant ayant un propre malade pour demeurer et y étant traitée avec les plus grands égards.

JOHN R. THOMAS, Fire Proof Coffee-house, coin Marigny et Levée. 21 avril—1

Piano d'artiste à vendre.

A VENDRE, pour cause de départ, un joli piano oblique, presque neuf, en palissandre, avec incrustations, candélabres, &c.

S'adresser, au magasin de musique de M. Elie, rue Royale. 25 av—3f

AVIS

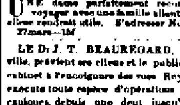

Deux beaux billards à vendre bon marché, ensemble ou séparément avec tous leurs accessoires, rue Conti, No 75, entre Royale et Bourbon. 23 avril—15f

DEMANDE DE PLACE.

UNE dame parfaitement recommandée, désirerait voyager avec une famille allant en Europe et à qui elle pourrait rendre des services. S'adresser au No 10, rue Ste-Anne. 27mars—1m

LE Dr J. T. BEAUREGARD, de retour en cette ville, prévient ses clients et le public qu'il a établi son cabinet à l'encoignure des rues Royale et St Pierre. Il exécute toute espèce d'opération chirurgicale et mécaniques, depuis une dent jusqu'au râtelier complet, d'après les procédés les plus modernes et les plus récents. Toute opération faite par lui sera garantie. 23avril—1m

OUVRAGES CLASSIQUES.

Editions de Bibliothèque.

A VENDRE PAR

THOS. L. WHITE,

Libraire et Marchand de Fournitures de bureaux,

Rue du Canal, No 105.

WASHINGTON IRVING'S WORKS, comprenant la vie de Washington, en 21 vols.

WAVERLY NOVELS, édition de Ticknor & Field, en 50 volumes complets.

J. FENNIMORE COOPER'S NOVELS, complets en 34 vols.

CHARLES DICKENS' NOVELS AND STORIES, en 25 vols—illustrés

BULWER'S NOVELS, en 20 volumes — édition de Londres.

SPARK'S LIBRARY OF AMERICAN BIOGRAPHY.

HUMBOLDT'S COSMOS 5 vols.

NOCTES AMBROSIANÆ, 4 vols.

ADDISON'S WORKS, 6 vols.

PRESCOTT'S WORKS, complets en 15 vols.

MRS SHERWOOD'S WORKS, en 16 vols.

MARIA EDGEWORTH'S NOVELS AND TALES, en 10 vols.

N. B.—Ouvrages séparés des susdits auteurs,

A vendre par THOMAS L. WHITE, Rue du Canal, No 105.

23 avril—3f tre p

JAMES M. PUTNAM

Autrefois de la maison HALL, RODD & PUTNAM,

Facteur de Coton et de Sucre,

EXPÉDITEUR ET NÉGOCIANT-COMMISSIONNAIRE.

Ceintures. Ceintures.

REÇU par la voie du Nord—Un assortiment de ceintures, haute nouveauté. En vente chez LION & PINSARD, 17 avril 54 et 56, anciens 46 et 48, rue Royale

Wm Younger & Co.,

Edenburg, célèbre bière d'Ecosse.

EN débarquement du ship Wm Libby de Liverpool—487 futailles quarts bouteilles de gre—195 do do pintes de du parfait ordre et garanti de cassage ou coulage, à vendre par BRULATOUR & Co, Seuls agents, 21 avril 34 ancien 58, Vieille Levée.

Importation directe d'Europe et de New-York.

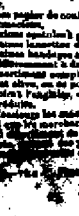

Par le navire Crimea, du Havre, le steamer Star of the West et Cahawba de New York:

25,000 sangsues hongroises,

24 douzaines flacons de gelée d'huile de foie de morue, purgatif pour les personnes et les enfants délicats, sans goût ni odeur désagréables.

1200 flacons sirop de Flon.

1800 boîtes véritables grains de santé du Dr Franck,

50 douzaines seringues en caoutchouc solidifié, assorties de grandeurs et de modèles,

20 kil. iodure de potassium de Conquet,

15 kilos iode pur,

100 livres baume de copahu pur,

50 valériane anglaise,

140 livres quinquina rouge,

100 onces sulfate de quinine de Pelletier Delondre, granulé pur,

10 rames papier de couleur assorties, glacé, pour l'usage des pharmaciens,

5 douzaines épaulettes grain et Melchior,

12 douzaines lancettes de Capron, manche écaille,

4 douzaines bandages anglais nouveau modèle, d'adaptation ... à droite ou à gauche.

Un assortiment complet de canules en gomme, bout droit bout olive, en ... soie, en bois pour seringues; suspensoirs, l'anglaise, en soie, en fil, en coton, aux prix les plus réduits.

☞ Messieurs les médecins, pharmaciens de cette ville, ainsi que les marchands de la campagne, trouveront un grand assortiment de tous les articles concernant la pharmacie, la médecine, provenant des premières manufactures de France et d'Angleterre. ... d'honorer de leur visite les soussignés. O. ROBIN & FRÈRE, 27 mars—... Pharmaciens enc. Ste Anne et Villeré

Une ère nouvelle

DANS LA PHOTOGRAPHIE.

Une ère nouvelle dans la photographie.

Une ère nouvelle dans la photographie.

Une ère nouvelle dans la photographie.

Une ère nouvelle dans la photographie.

Une ère nouvelle dans la photographie.

Une ère nouvelle dans la photographie.

LE HALLOTYPE PERFECTIONNÉ.

J. H. HALL

ET

ANDERSON & BLESSING,

No 61, rue du Camp,

Appellent respectueusement l'attention du public sur un nouveau genre de portraits présentés aujourd'hui pour la première fois.

M. HALL, l'inventeur, a pris une patente. Après des années d'expériences, il est arrivé à une perfection telle que les artistes, les connaisseurs et les photographes déclarent que le

HALLOTYPE PERFECTIONNÉ

est sans contredit supérieur à toutes les autres photographies.

Le Hallotype perfectionné (Improved Hallotype),—nom que lui ont donné les journaux qui s'occupent de photographie,—surpasse la miniature la plus fine sous le rapport de la délicatesse, de l'exactitude et de la durabilité. L'effet stéréoscopique rend en outre le portrait plus beau et plus saisissant de ressemblance.

Les portraits sont pris de toutes grandeurs et à meilleur marché que les photographies coloriées.

J. H. HALL ET ANDERSON & BLESSING, rue du Camp No 61 (en face des bureaux du PICAYUNE), invitent les artistes et les amateurs à venir s'assurer de fait à leur établissement.

Une ère nouvelle dans la photographie.

Une ère nouvelle dans la photographie.

Une ère nouvelle dans la photographie.

Une ère nouvelle dans la photographie.

Une ère nouvelle dans la photographie.

Une ère nouvelle dans la photographie.

Une ère nouvelle dans la photographie.

19mars—6mm

DEMANDE DE PLACE.

UNE jeune Française, connaissant parfaitement le service de table, désire se placer, comme domestique, soit pour voyager, pour la campagne ou la ville. S'adresser au bureau de l'Abeille, initiales E. O. 14av—et 27

Tapis, toile cirée, nattes, reçus dernièrement.

600 ROULEAUX nattes blanches à carreaux et nattes de fantaisie.

TOILE CIRÉE, de 24 à 3 pieds de large, de toutes les qualités et de tous les goûts.

Tapis médaillon, velours, Wilton, Bruxelles, 3 plis, ingrains, &c., &c.

Stores, couvertures de tables et de pianos, dessous de table, paillassons, devant de cheminée, &c.

Le tout est offert, AUX PLUS BAS PRIX DU MARCHÉ, par A. BROUSSEAU & Co, 25 av—6f No 19, rue de Chartres.

COFFRES-FORTS DE LILLIE,

A l'épreuve du feu et des voleurs.

LE SEUL COFFRE FORT qui puisse résister au feu et défier les voleurs.

Les soussignés ont actuellement en magasin, un grand assortiment de ces coffres forts. FAIRBANKS & Co, agents, 11avril—6f No 95, rue du Camp.

PRINCIPAL ENTREPOT

de Balances de

Fairbanks,

et dépôts des

COFFRES FORTS DE LILLIE,

à l'épreuve du feu et des voleurs.

FAIRBANKS & Co,

11avril—6f No 95, rue du Camp.

BITTERS DES ARABES.

DEPUIS l'apparition de cette incomparable liqueur une grande partie des consommateurs a renoncé à l'usage de l'absinthe, cette liqueur à qui l'on attribue tant de maux; il y a quelques mois dans les journaux. Cet article avait été publié dans un journal de Paris, la *Patrie*, par le Dr ... l'un des médecins les plus considérés de Charenton. Ce docteur y développe tous les maux occasionnés par l'absinthe, ce nombre considérable de folies et de maladies ... Le docteur ... BITTERS DES ARABES ... Le Bitter Arabe est souverain contre la dyspepsie ...

Dépôt général: F. SANCHO, 22a, Vieille-Levée ... Dépôt ... Philippe. ... R. RAYMOND, 71, rue du Camp, et J. ALANDIAR, encoignure Esplanade et Casacalvo. 8avril—1m—1ère page

Amandes nouvelles de Tarragone, à coque tendre.

200 SACS, en magasin et à vendre par FATJO & BRUNASO, 19avril—6m No 284 et 286, Vieille-Levée

Aux Dames en voyage.

UNE dame française désire trouver une place de bonne, de chambre ou de bonne d'enfants auprès d'une famille se rendant en Europe. Elle peut fournir d'excellentes recommandations. S'adresser chez Mme Munier, rue Bienville, coin Dauphine. 27 mars

Vins, Amandes, Bouchons, etc.,

EN débarquement de la barque Nicomperaires, arrivée de Barcelone, à vendre par les soussignés—

50 pipes vin de Catalogne, couleur très foncée,
200 barriques do,
5 pipes Majorque de choix,
15 barriques do,
150 sacs amandes nouvelles de Tarragone, à coque tendre,
75 balles bouchons fins, longs et droits,
25 do courts et droits,
75 do longs pointus,
25 do courts pointus,
4 caisses (de grosses) cartes espagnoles,
12 barils graines de Canarie,
12 barils poivre rouge, à vendre à des conditions avantageuses par FATJO & BRUNASO, 21avril—1m No 284 et 286, rue Vieille-Levée.

Produits de la Havane.

12 pipes rhum,
25 barils miel épais de Cuba,
30 caisses gelée et pâte de goyaves en boîtes de ½ et 1 livre, à vendre par FATJO & BRUNASO, 21avril—1m Nos 284 et 286, rue Vieille Levée.

Bouchons! Bouchons! Bouchons!

LES soussignés, en outre de leur fort stock de bouchons de choix, ont maintenant en débarquement 300 balles, composant des bouchons longs et courts pour bouteilles de toute espèce de liqueurs; et des bouchons longs et courts pour bouteilles d'ale et de vins; des bouchons de dame-jeannes, de flacons et de barils de toutes grandeurs, à vendre à des conditions libérales. FATJO & BRUNASO, 21avril—3m Nos 284 et 286, rue Vieille Levée.

Vin de St-Vincent.

224 barriques vin supérieur pour familles, en débarquement de la barque Nicomperaires, à vendre par FATJO & BRUNASO, 21avril—1m Nos 284 et 286, rue Vieille Levée.

UNE dame française, d'un âge respectable, très habile couturière en robes, désire accompagner une famille en France ou prendrait charge d'un ou de plusieurs enfants. Elle prendrait à revenir dans le cours de quelques mois. Elle peut fournir les meilleures recommandations. S'adresser rue Clairborne, No 30, entre les rues Royale et Bourbon. 21avril—3

BOUILLOIRES.

REÇU par la voiture Hollyhead, de Liverpool, 4 bouilloires en tôle, pour plantations, assorties de 1 à 10, à vendre à des prix par V. DAVID, 19 avril—6 7, Vieille-Levée, près Canal

AVIS.

LES personnes qui pourraient avoir des réclamations contre la succession de Mlle VIRGINIE CONAND, sont requises de les présenter d'ici au plus tard aux soussignés agents de l'administratrice. DARBY & TRÉMOULET, 19avril—10f 83, rue Bienville

CHAMPAGNE

CHAS. FARRE,

REIMS.

☞ M. A. MAURICE, représentant de la Maison, est prêt à recevoir tous les ordres.

Au No 59, rue de la Douane.

A vendre à des conditions raisonnables.

Plusieurs beaux magasins donnant un bel intérêt. Plusieurs belles résidences avec de grands terrains, dans la rue de l'Esplanade. Plusieurs grands terrains situés dans la rue de l'Esplanade et ayant 280 pieds de profondeur.

Des résidences dans la rue St. Charles.

Des résidences dans les rues Bourbon, St Pierre, Quartier, Rampart, Claiborne, Orléans et dans différentes parties de la ville. Plusieurs beaux lots améliorés et non, situés dans le Troisième District, non loin de la rue de l'Esplanade.

S'adresser au No 47, Passage de la Bourse. 1er mars

Avis.

PENDANT mon absence de cette ville, M. James T. Tritt est mon agent par acte passé pardevant O. Drouet, notaire public. P. GUMA. Nlle-Orléans, 5 avril 1860. 4 avril—1m

EN débarquement du navire Arrendal, de Marseille: 300 paniers huile James Plagniol, demi-bouteilles; 500 paniers huile Plagniol, grandes bouteilles; 300 paniers huile Possel, grandes bouteilles; 100 caisses punch au rhum; 100 caisses cassis du Mont d'Or; 300 caisses olives Verdalles; 200 caisses câpres; 100 caisses cornichons; 25 barils olives Verdalles; 20 caisses anchois et olives farcies; 2000 flacons à cornichons, à vendre par LANATA FRÈRES, 23avril 9 et 11, rue Jefferson.

ATTENDU incessamment—300 caisses macaronis et vermicelli; 300 demi-caisses dito, dito; 10 caisses saucissons de Bologne; 6 estagnons essence de Bergamotte et de Neroli; 300 paniers huile Bertoloti, grandes et demi-bouteilles; 300 demi-pipes vin de Catalogne, très soignés, 200 barriques vin rouge très corsé; 300 plaques marbre 1 et 2 pouces, 50 pièces fourrures blanc de Carrare. A vendre par LANATA FRÈRES, 23 av 9 et 11, rue Jefferson.

DAMEJEANNES—3000 damejeannes de 5 gallons; 300 damejeannes de 3 gallons; 300 dito de 2, et 1500 dito de 1 gallon, à vendre par LANATA FRÈRES, 23 av 9 et 11, rue Jefferson.

CHAMPIGNONS—100 caisses champignons au naturel, attendues par le navire Danube et à vendre par LANATA FRÈRES, 23 av 9 et 11, rue Jefferson.

FROMAGES—200 caisses fromage de Hollande. 200 caisses fromage pâte grasse. 20 boucauts Gruyère suisse. A vendre par LANATA FRÈRES, 23 av 9 et 11, rue Jefferson.

DIVERS EN MAGASIN—

150	barriques vin rouge	St-Estèphe	
30	do do	St-Julien	
20	do do	Pauillac	
15	do do	Cos d'Estournel	
10	do do	Château Lagrange	
150	barriques vin rouge	Margaux	
100	do vin blanc	Haut Sauternes	
100	caisses vin rouge	Château Lafitte 1er cru	
200	do do do	Margaux 1er cru	
150	do do do	du Château de Pontet	
140	do do	Pauillac Médoc	
125	do do	Margaux	
350	do do	St-Estèphe	
80	do do	St-Julien	
50	caisses vin blanc	Grand Chateau Guiraud	
100	do do do	do d'Arche	
375	do do	Haut Sauternes	
60	caisses fruits au jus assortis		
30	do do	à l'eau-de-vie	
100	do	vermouth (Noilly Prat & Co	
50	do	absinthe E. Pernod	
25	do	kirsch do	
275	paniers huile d'olive de Plagniol		
150	pipe cognac supérieur Vieilher		
15	do eau-de-vie Franchelle		
15	do cognac Machenaux & Neuillier		
30	paniers champagne E. Clicquot		
10	caisses do	Veuve Clicquot Ponsardin	
10	paniers anisette de Bordeaux		
30	caisses liqueurs assorties.		

Aussi un assortiment complet de pâtés truffés, sardines, cornichons, câpres, olives, moutarde, sherry, porto, &c. A vendre par TAMBOURY, OLIVARI & Co, 21 avril 87, rue Royale

Vente aux prix d'encan,

Tous les vendredi et samedi de chaque semaine,

CHEZ Mme COLIN,

Rue Royale, encoignure St-Philippe.

MME COLIN fait part aux dames de la Nlle-Orléans et aux dames de la campagne qu'elle lui ont fait un si bon accueil lors de son voyage dans les paroisses, qu'à l'avenir elle vendra

Tous les vendredis et samedis,

Une quantité considérable de CHAPEAUX de tous genres et d'articles de nouveautés aux mêmes prix qu'à son dernier encan. 23av—3m 1rep

Pour Anvers.

Le navire américain OLD DOMINION, très fin voilier et de première classe, capitaine Sampson, ayant la plus grande partie de son chargement engagé, partira immédiatement. Pour fret de balles de coton, s'adresser à CAMMACK & CONVERSE, No 35, rue Carondelet. 25 avril

Pour passage (beaux emménagements) s'adresser au capitaine, à bord, poteau 19, 1er District. 25 avril

Jour de départ, 25 avril—POUR PORT-AU-PRINCE.—Le beau brick MINA SCHIFFER, 1re classe et fin voilier, capitaine John Wilson, ayant une grande partie de son chargement engagé, partira comme il est dit ci-dessus. Pour balance de fret ou passage (jolis emménagements), s'adresser à J. H. PHELPS & CO, No 71, rue de la Commune.

☞ M. Borée, agent du gouvernement Haytien, est autorisé à conclure des arrangements pour les passagers par le brick *Mina Schiffer*. 11av—25

AVIS IMPORTANT.

UNE EXCELLENTE

MACHINE A COUDRE

pour $35

Tous les perfectionnements!

SI PARFAITEMENT SIMPLE

qu'un enfant peut la faire fonctionner.

Elle est offerte avec confiance au public

ET S'APPELLE

LA MACHINE A COUDRE DE WILCOX & GIBBS!

Voici ce qui la rend supérieure aux autres pour les familles et les habitations:

1—Elle est d'une exactitude et d'une force remarquables. Elle peut faire QUATRE MILLE POINTS à la minute et les POINTS PARFAITS.

2—Elle ne manque pas de faire le point et fonctionne sans bruit.

3—Elle est merveilleuse, simple et l'on apprend facilement à la faire fonctionner.

4—Il est impossible de se tromper en arrangeant les aiguilles.

5—Elle ourle parfaitement et n'offre pas les difficultés qu'offrent les autres machines.

6—Enfin, et ce n'est pas ce qu'il y a de moins important, le prix (trente-cinq piastres) est au-dessous de celui de toutes les autres bonnes machines et la met à la portée de tout le monde.

☞ On garantit que les acheteurs en seront satisfaits sous tous les rapports. Ils pourront la rendre si, après l'avoir essayée, ils découvrent qu'elle n'est pas ce que nous avons dit qu'elle était.

DAVIS BROTHERS, Agents, 2 avril—1f No 93, rue du Camp

Retour à l'ancien magasin,

ENCOIGNURE DES RUES CANAL ET ROYALE

Nouvelle-Orléans, 7 avril 1860.

NOUS sommes revenus à notre ancien magasin, dans la bâtisse Touro, d'où un incendie récent nous avait obligés à déménager provisoirement, et nous invitons les amis de notre maison et le public en général à notre ANCIEN MAGASIN.

Nous avons maintenant le PLUS GRAND et le plus RICHE assortiment de MONTRES, BIJOUTERIE, ORFÈVRERIE et PLAQUÉ, FUSILS, PISTOLETS, ARTICLES MILITAIRES et DE FANTAISIE, dans les pays du Sud.

Notre assortiment est également sans rival pour la fraîcheur et la nouveauté des modèles, attendu que notre stock détruit par le feu a été entièrement remplacé par des importations considérables de marchandises TOUT-A-FAIT DES DERNIERS GENRES.

Nous sommes aussi prêts à vendre au comptant, à des prix aussi bas que la même qualité de marchandises peut être achetée dans le Sud et au Nord.

Nos relations comme importateurs avec quelques-unes des plus anciennes maisons européennes remontent à plus de TRENTE ANS et notre expérience comme marchands de cette ville à près de 40 ans. Nous avons ainsi des avantages pour la fabrication de nos articles qu'on n'a pas souvent, et nous sommes à même de faire des achats à des taux bien meilleurs que les maisons qui l'apportent pas.

Tout article vendu à notre établissement est parfaitement garanti être ce qu'on le déclare.

HYDE & GOODRICH, 8 avril—1f Encoignure des rues Canal et Royale, en face le Monument de Clay.

Jardin Bellanger,

Rue Royale vis-à-vis la rue d'Orléans.

CET établissement sera ouvert à dater du dimanche 8 avril et tout le reste de la saison. On y trouvera comme par le passé, des glaces, sorbets, bières, limonades, glaces et autres rafraîchissements. 7avril—1m

BUREAU DU TRÉSORIER.

HÔTEL DE VILLE

Nouvelle-Orléans, 17 mars 1860.

☞ AU PUBLIC.—Avis est donné que j'ai maintenant les comptes de taxes de ville et que les taxes sur les terres de ville, de la dite consolidée, des licences de 1858 et de 1859, et des terres qui seront payées au Trésorier, ... ADAM GIFFEN, Trésorier. 8avril—3m

AVIS, AVIS, AVIS.

D. LOPEZ,

CHOCOLATIER ET CONFISEUR,

(GROS ET DETAIL,)

93, rue de Chartres, ancien No 83.

INFORME respectueusement ses nombreux clients et le public en général que par suite de l'énorme développement de ses affaires, il vient d'être obligé de faire construire un moulin chocolat, les réparations étant terminées, il pourra ... de satisfaire à toutes les demandes ... qu'il voudra bien lui adresser. 26mars—1f

A louer ou à vendre,

Une belle résidence à Pass Pascagoula, immédiatement sur le golfe, à une distance commode de l'hôtel et du wharf. Les logements sont confortables et complets, la propriété est bien située et pourrait ... de beaux chênes.

Pour informations, s'adresser à AR. MILTENBERGER, 17 avril—1m, 7ap 25, rue Carondelet

A. SAULET,

Rue de Chartres, No 36.

INVITE ses amis et le public en général, à venir visiter le magnifique assortiment d'habillements de printemps et d'été, qu'il a reçu par les derniers arrivages, pour hommes, jeunes gens et enfants. A. SAULET, 36, rue de Chartres, 31 mars entre Douane et Bienville.

RESTAURANT DES AMIS,

Rue St-Philippe 27, entre Chartres et Levée.

TENU PAR

FORGET PHILIPPE,

LE propriétaire du RESTAURANT DES AMIS informe le public et sa clientèle que son établissement est toujours tenu avec le plus grand soin. 19avr—1m

Formation de Société.

A DATER de ce jour, M. Jules Bertrand devient associé de ma maison. Les mêmes affaires seront continuées sous la raison sociale de HENRY VALETON & Co. HENRY VALETON. Nlle-Orléans, 1er avril 1860. 2 av

EN débarquement du navire Falmouth, de Bordeaux—30 barriques vin rouge bon ordinaire, Montferrand. A vendre par HENRY VALETON & Co, 2avril 27, 29 et 31 rue Bienville

Baisse magasin en fer, à louer.

LES magasins de la bâtisse en fer, le quai bien situé ... de 180 pieds carrés ... Ce bâtiment ... occupe ... rues Camp, Poydras et North, s'étend dans le fond, jusqu'à la rue St-Francis, et doit être ouvert sur les rues commerciales ...

On peut, si les locataires le désirent, faire construire les magasins de toutes les grandeurs pourvu que les propositions soient faites sans retard.

Pour les plans et les demandes, s'adresser à J. C. HARELL, No 61, rue de la Commune, G. S. NASH, 25mars—1m No 25, rue Carondelet.

Demande de Cuisinière.

ON demande une bonne cuisinière qui sache bien faire la cuisine française, pour tout ... S'adresser rue de Chartres, No ... 5 mars

Aux Dames de la Nouvelle-Orléans.

L. BOUDRO,

(Autrefois propriétaire du RESTAURANT Boudro au lac,)

INFORME respectueusement les dames de la ville et de la campagne qu'il a acheté le magasin de pâtisserie confiserie appartenant dernièrement à VINCENT, rue du Canal, et qu'il exploitera à l'avenir cette branche d'affaires.

☞ Lunches, glaces, fruits et pâtisserie servis sur commande à toute heure et avec un goût exquis. 9 avril—1m

SANGSUES! SANGSUES!

MME. veuve PROVOST, a un grand dépôt, rue Bourbon, 172, entre Toulouse et St-Pierre et constamment en main un grand assortiment de sangsues Hongroises et Suédoises. A vendre en gros et en détail aux prix les plus réduits.

☞ Les ordres pour la campagne seront promptement exécutés.

A. TAMBOURY. T. OLIVARI. E. DEFFEZ

TAMBOURY, OLIVARI & CO,

Marchands commissionnaires en général.

—IMPORTATEURS DE—

Vins, eaux-de-vie, liqueurs, sardines, huiles, &c

Dépôt de Château de Portets, Lafitte, Margaux, d'Arche, Guiraud, &c.

No 87, rue Royale,

Entre Conti et St Louis

NOUVELLE-ORLEANS

15 mars

SEULE AGENCE

B. H. ELAM,

(Ci-devant de Natchez, Mississipi.)

S'EST établi au No 59 rue Baronne, et au No 170, rue Gravier, Nlle-Orléans, à deux des dernières l'Hôtel St Charles, où il offre de beaux ESCLAVES en vente. Il suffit que son ancienne clientèle sache où le trouver. Il prie les acheteurs de s'adresser à lui.

MAISON TIBLIER,

Encoignure Dumaine et Chartres.

LE soussigné informe les dames et le public en général qu'il vient de recevoir et qu'il met en vente aux derniers prix une grande variété de marchandises réduite. Parmi lesquels il appelle une attention toute particulière sur les articles suivants:

Barèges anglais, 15 cts la verge,
Barèges anglais double largeur, 25 cts,
Guinghams grisailles, 25 cts,
Soieries de printemps, 40 cts,
Popelines, 50 cts,
Organdis bon teint, 15 cts,
Orlalines, 20 cts,
Jaconets bon teint, 12½ cts,
Dames pour rideaux, 75 cts,
Mousselines damassées et à carreaux,
Toile-soie,
Toiles du Nord, première nouveau genre,
Dentelles valenciennes,
Mouchoirs de batiste,
Robes organdi à volants et double jupe,
Toiles d'Irlande des meilleures fabriques et garanties sous tous les rapports.

Aussi qu'un assortiment général de marchandises à fournir des familles, également à très bas prix.

On trouvera le même assortiment au magasin de Nouvelles. E. TIBLIER, 21 fév—3m Encoignure Dumaine et Bourbon

HAMACS! HAMACS!

164 douzaines hamacs fins et ordinaires, à vendre par EDWARD J. HATTES, No 39, Vieille-Levée. 19avril—6f

Propriété à Jefferson City.

A VENDRE à l'amiable, deux terrains adjacents, avec chacun une maison, convenable pour deux familles. Le tout en bon ordre. S'adresser sur les lieux—Encoignure NAPOLÉON AVENUE et LIVE OAK, à JOHN BOURDET. 16 avril—1m

UNE dame française, pouvant donner les meilleures recommandations, désire trouver à s'employer comme dame de compagnie; elle se chargerait aussi de la direction entière d'un ménage.

Une famille de la campagne où la langue française est en usage serait préférée.

S'adresser par lettre ou en personne, No 202, rue du Camp. 16 avril—36f

Aux parents et aux négociant

☞ CEUX qui veulent que leurs enfants ou leurs commis acquièrent, en peu de temps les connaissances commerciales nécessaires, peuvent les placer au Collège ... l'espagnol, l'allemand, le latin, les mathématiques, le français, l'anglais ... la tenue des livres ... au Collège ... Story, encoignure Camp et Commune ... Les dames et les messieurs sont invités à venir visiter le collège. 12 avril—1m RUFUS DOLBEAR, président

Succession de John McDonogh

LES personnes qui ont acheté des propriétés de cette succession, le 25 avril et le 2 mai 1859 appartenant à Baltimore et situées à Mt Donoghville, et autres ... sont informées par les présentes que leurs billets échus le 25 avril ou ... mai ... payés, pour être ... à la Banque des Citoyens de la Louisiane.

Tous les billets non payés seront protestés et mis ... entre les mains d'un avocat qui en poursuivra ... WM. S. PETERKIN, Agent de Baltimore dans la succession McDonogh, 11av—1m Bureau No 24, rue Carondelet

BAREGE ANGLAIS

A

Grand Sacrifice!

Pour clore une consignation.

7,500 yardes barège anglais riche, valant 60 cents, à vendre à 35 cents la yarde

CHEZ

MACOU FRERES & CO,

Encoignure Poydras et Baronne. 12 avril

Grand magasin de modes

DU SUD,

Aux prix de New-York.

S. G. FABIO,

Rue de Chartres, encoignure Hôpital,

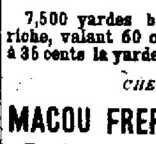

ANNONCE respectueusement à sa nombreuse clientèle de la ville et de la campagne qu'il a reçu de New-York, par les steamships Empire City Cahawba et de St ... un magnifique assortiment de chapeaux de paille de printemps et d'été, comprenant CHAPEAUX DE PAILLE ANGLAISE, BLANCHE ET GRISE, CHAPEAUX DE PAILLE D'ITALIE, CHAPEAUX DE PAILLE DE RIZ ET A JOUR, CHAPEAUX EN CRIN, CRÊPE ET DENTELLE

Un grand assortiment de chapeaux en paille pour demoiselles et garçons.

Un grand choix de fleurs et modèles de dernière mode.

Il vendra toutes ces marchandises aux prix de New York. L'attention des marchands de la campagne est particulièrement appelée sur son assortiment.

Toutes les commandes seront remplies promptement et à satisfaction.

Il sera fait aux acheteurs au comptant un escompte de 10 pour cent sur le prix de New-York. S. G. FABIO, rue de Chartres, 12mars—3m encoig Hôpital N O

MUSIQUE

A. ELIE,

Rue Royale, No 66.

Un grand assortiment de musique pour Pianos, Chant, &c., &c.

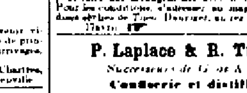

PIANOS! PIANOS!

AGENT

De la maison H. HERZ, décoré de la médaille d'honneur à l'Exposition Universelle

SEUL AGENT DES

Instrumens de Sax,

Fournisseur des musiques de l'Empereur.

HARMONIUMS ET ORGUES A MANIVELLES

FOURNITURES ET CORDES DE PREMIER CHOIX

GRANDE ROUTE DU NORD

POUR

NEW-YORK,

PHILADELPHIE,

BOSTON

et BALTIMORE.

En passant

Le chemin populaire, confortable et bon marché via Savannah (Georgie). Les voyageurs commodément sur le ticket et sans ... peuvent s'arrêter aux ... VINGT PIASTRES. J. W. GREGORY, ... 19 avril—1m

CIGARES de la Havane—En ... A. F. VALLS, 31, Tchoupitoulas

CIGARETTES—3000 paquets des marques Lord Wellington ... A. F. VALLS, 31 Tchoupitoulas

A louer

POUR le ... L. E. PUECH, 17 av 12f Rue de la Commune, 121 ou Royale 141

AVIS

LE Dr FÉLIX FORMENTO fils a l'honneur de prévenir le public qu'il a transporté son domicile, rue Bourbon No 56 ... entre Bienville et Conti ... MARDI et le SAMEDI de 8 à 2 heures.

Le Dr FORMENTO, père offre également ses services à son ancienne clientèle et au public en général. 11avril—1m

A LOUER.

Une grande maison située dans la rue Royale, près St Philippe ... 25av

P. Laplace & R. Tudury

Successeurs de G. & A. Ledi

Confiserie et distillerie,

Vente en gros et en détail, à l'angle des rues Esplanade et Vieille Levée, Nouvelle-Orléans.

Les commandes pour la campagne les sirops, les bonbons, sont promptement exécutées. 8mars—1m

M. A. CALONGNE,

ENCOIGNURE des rues Royale et Dumaine—Marchand de comestibles, annonce respectueusement à ses amis et au public en général, qu'à partir de ce jour, il devient le successeur de MM E. Bell & Co, anciens maison Frères & Boudousse, et continuera le même genre d'affaires. Il aura constamment en magasin un assortiment complet de vins, liqueurs et conserves, &c. et sera toujours en mesure de remplir les ordres qu'on voudra bien lui confier. 22mars—3m

LE FOURNEAU SACCHAROMETRE à BAGASSE,

Patenté le 21 juillet 1857.—Equipage et clarification à la vapeur, patentés de 1858 et 1859.

Mon système patenté d'employer deux ... et la ... des appareils de brûler la bagasse ... de brûler le bois ...

FOURNEAUX PERFECTIONNÉS POUR LE CHARBON, SOUS LES BOUILLOIRES OU SOUS LES CHAUDIÈRES. Je fournirai également le système ... avec ... Le même ... tout autre chose ... COUTE MOINS ... DANGER ... COMBUSTIBLE ... BOUILLOIRE ...

Pompes ... d'habitation en général.

Le soussigné réfère ceux qui ... les ... planteurs suivants qui ont fait construire chaque:

William J. Fort, habitation Marmosa—Ouest Feliciana—...

L'hon. D. F. Kenner, Ashland et Bowdon, Ascension—Deux.

R. H. Barrow, Yazoo, ... Dr J. W. Lyle, Sainte-Hélène; James E. Duval, Ashland, Ouest Baton Rouge; ...

Arthur Denis, Pointe Coupée ...

J. W. & H. McCutcheon, Ormond, St-Charles—...

John R. Thompson, Claiborne, Iberville—...

John R. Williams, Willow Glen, Rapides, près Alexandria, Lne—...

Dr John Casson, Experiment, Rapides, près Alexandria, Lne—...

MM. J. C. Cofield & R. M. Davis, Manatee, Manatee River, Fla.—...

GEORGE M. LONGACRE, au Natchez, ... 17mars—1m

LAIT ANTEPHELIQUE

AVIS AUX DAMES

Célèbres POUDRES de TOILETTE de Lubin.

CES poudres n'ont point de rivales pour entretenir le teint, le préserver et lui rendre sa beauté. Elles adoucissent la peau, lui donnent une blancheur délicate, la rendent lisse et unie, empêchent les éruptions cutanées, blanchent et arrêtent les transpirations trop abondantes. Les personnes qui voyagent et celles qui résident dans les climats chauds, apprécieront vivement ce complément indispensable et précieux de la toilette. On peut se les procurer chez les principaux pharmaciens et spécialement chez

F. F. HENRIQUEZ, Encoignure St-Louis et Remparts, J. WRIGHT & Co, 21 et 151, rue de Chartres. F. F. DUCONGÉ, 4 avr— 22, rue de Chartres, Nlle-Orléans

FÈVES—100 barils fèves du Nord et de l'Ouest, pour la marine, en magasin;

Pommes de terre—150 barils pommes de terre choisies, nouvelles, en magasin;

Oignons—100 barils oignons rouges, nouveaux, en magasin;

Beurre—75 frequins beurre de Goshen, en magasin;

Cow Peas—150 sacs en magasin;

Fromages—Quelques caisses fromage en forme d'ananas, en magasin et à vendre par CUCULLU & JULIAN. 20 avril 30 (ancien No 18) rue Poydras

FARINE—400 barils de superfine et d'extra. A vendre par G. PASCAL, 6 mars—6f Nos 57 et 59, Vieille-Levée